

UNIVERSITE DE YAOUNDE II

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ET
TECHNIQUES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION
(ESSTIC)



UNIVERSITY OF YAOUNDE II

ADVANCED SCHOOL OF MASS
COMMUNICATION
(ASMAC)

Réalisation professionnelle

Présentation des Éditions Mabelle Gazette et du roman illustré *Dans les bruits du temps*

*Réalisation professionnelle présentée en vue de l'obtention de la Licence en
sciences et techniques de l'information et de la communication*

Filière : Édition et Arts graphiques

Présenté par :

Sylvie BEYALA ZOGO

*Année académique
2021-2022*

Novembre 2022

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	III
REMERCIEMENTS	IV
SIGLES, ABRÉVIATIONS, ACRONYMES	V
INTRODUCTION.....	VI
Chapitre I : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	7
I. Présentation des éditions Mabelle Gazette	8
II. Charte graphique de l'entreprise	13
III. Organisation et fonctionnement de l'entreprise :	15
Chapitre II : ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT	23
I. Environnement externe de <i>Mabelle gazette</i>	24
II. Avantages concurrentiels	25
III. Étude du PESTEL	25
IV. Étude de l'environnement interne (SWOT)	26
Chapitre III : PRÉSENTATION DU PROJET ÉDITORIAL.....	28
I. Définition du projet éditorial	29
II. CAHIER DE CHARGES FONCTIONNEL	32
III. Processus de production du livre audio.....	40
IV. Caractéristiques techniques du roman audiovisuel <i>Dans les bruits du temps</i>	41
V. Le devis de production et le coût du livre audiovisuel	41
Chapitre IV : PROMOTION	46
I. Diffusion du projet éditorial	47
III. Description des tâches du calendrier	48
IV. Calendrier éditorial.....	50
V. La commercialisation	51
CONCLUSION.....	53
SOURCES CONSULTÉES.....	54
ANNEXES.....	55
Table des matières.....	75

AVERTISSEMENT

L'université de Yaoundé II n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions contenues dans cette réalisation professionnelle. Ces opinions doivent être comme propres à leur auteur.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce dossier technique a bénéficié des encouragements et d'une aide inestimable de plusieurs personnes qu'il convient de remercier particulièrement. Nous pensons ainsi à :

- L'École supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (l'Esstic). Pour les enseignements reçus durant ces trois années de formation et qui nous ont permis de réaliser ce travail ;
- la famille Zogo pour son soutien au quotidien ;
- au personnel des Éditions l'Harmattan Cameroun pour tous leurs conseils visant à améliorer notre travail ;
- l'équipe de Wafrica Tv pour son dynamisme et son dévouement au travail. Des valeurs qui nous ont accompagnés tout au long de nos trois années d'étude à l'Esstic.

SIGLES, ABRÉVIATIONS, ACRONYMES

ESSTIC : École supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication

IBBY : International Board on Books for Young people

CRADAT : Centre Régional Africain d'Administration et du Travail

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SWOT : Strength, Weaknesses, Opportunities and Threat

PIB : Produit Intérieur Brut

NMI : No More Ignorance

D&L : Dinember & Larimber

BAT : Bon à tirer

INTRODUCTION

Dans le souci d'offrir une formation de qualité et rendre utile la formation de ses apprenants, l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la communication (Esstic) s'inscrit dans la logique des nouveaux enseignements visant à autonomiser le futur camerounais à la sortie de sa formation professionnelle. C'est dans cette optique que, nous sommes amenés à soumettre à l'attention du jury un projet professionnel relevant de notre domaine de spécialisation. En effet, l'étudiant en ce qui concerne la filière Edition et Arts graphiques fera son choix dans l'un des cinq domaines que sont : l'imprimé, la musique, le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia. Il réalisera pour ses travaux de fin de formation ce projet accompagné d'un dossier technique. C'est partant de cette philosophie que nous avons choisi de créer une maison d'édition correspondant au domaine le plus ancien qu'est l'imprimé. Cette maison d'édition dénommée *Mabelle Gazette* est spécialisée dans le livre pour enfant et livre jeunesse. Notre projet de fin de formation est non seulement un exercice, mais également une idée que nous souhaitons mettre sur pied dès notre sortie de l'Esstic.

CHAPITRE I :
PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

I. PRÉSENTATION DES ÉDITIONS MABELLE GAZETTE

L'entreprise est une unité économique juridiquement autonome. Elle est organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. Une maison d'édition quant à elle est une entreprise dont l'activité principale est la production et la diffusion et la commercialisation des livres. Une maison d'édition est de ce fait considérée avant tout comme une entreprise économique et culturelle.

1. Contexte et justification (littérature jeunesse)

Nous sommes partis du constat selon lequel sur le plan social, le Cameroun est un pays bilingue qui se démarque par ses richesses culturelles et ses valeurs sociales. Ces valeurs sont inculquées dès le plus jeune âge et transmises de génération en génération au fil des années. Elles témoignent de l'identité de tout individu et participent à son insertion sociale dans tous les domaines d'activités. Le niveau d'instruction et la mentalité de la population étant régressant, certaines valeurs morales sont bafouées et cela va grandissant. Nous notons que les jeunes ont de moins en moins les valeurs que nos parents et nos grands-parents avaient ; c'est-à-dire la patience, la tolérance, l'entraide, la bonne moralité. Après ce constat, nous avons déduis que la qualité de l'éducation est à l'origine de ce décalage. Pour construire les Hommes bien instruits et de bonne moralité, il est important de bien éduquer nos enfants. Ce qui implique qu'on les initie à la lecture dès le bas âge. En effet, les connaissances se trouvent dans les livres et nous avons le devoir d'amener les enfants à s'en approprier afin qu'ils les intègrent dans leur croissance. Il nous faut aussi mettre en place très tôt les fondements nécessaires pour que leur saut vers l'âge adulte se déroule dans un cadre adéquat.

Sur le plan économique : le marché du livre jeunesse au Cameroun est saturé par les maisons d'édition étrangères. Avec les multiples crises économiques qui engendrent le fait que la priorité ne soit pas accordée au livre lorsqu'on classe les besoins primaires de l'Homme.

Selon une étude faite sur le plan national, il n'existe pas beaucoup de maisons d'édition spécialisées dans la production des livres pour enfants et littérature jeunesse. Le marché est donc favorable et moins concurrentiel. Une opportunité que nous avons voulu saisir. *Mabelle Gazette* compte ainsi publier des ouvrages qui contribueront à la préservation, valorisation des valeurs morales et culturelles africaines en générale et au camerounaise en particulier.

2. Dénomination

Les Éditions Mabelle Gazette sont une maison d'édition spécialisée dans la publication de livres jeunesse. Le mot « Édition » renvoie au processus de transformation d'une œuvre de l'esprit de l'idée à la fixation sur un support destiné à usage public. Constitué de deux principaux mots *Mabelle* et *gazette*, notre maison d'édition fait référence à :

Mabelle, qui représente le nom d'une petite fille sociable organisée et travailleuse qui veut saisir les opportunités afin de réaliser son plus grand rêve, celui de voir les enfants dans la mouvance de la lecture. Notre maison d'édition souhaite être lieu de gaieté pour les tous petits. Un lieu de resourcement et de leur développement intellectuel et culturel.

Gazette : un mot anglais qui signifie publications. Ces publications peuvent être journalières ou hebdomadaire. Gazette Représente également cette petite commère qui rapporte tout ce qu'elle voit et entend d'utiles dans le but d'édifier sa cible. Mabelle Gazette signifie donc : « **les publications de Mabelle** »

3. Localisation

La maison d'édition Mabelle Gazette se situe à Yaoundé la capitale du Cameroun au quartier Santa Barbara en face de la station Gulfins. Nous avons choisi ce lieu pour son calme et son positionnement. En effet, notre entreprise est entourée d'une multitude d'écoles primaires et collèges. Pour une maison d'édition spécialisée dans la littérature jeunesse, il nous sera favorable d'avoir ceux-ci proches de nous pour nos différents travaux. C'est également une zone facilement accessible.

Fiche signalétique

Nom de l'entreprise	<i>Mabelle gazette</i>
Date de création	Octobre 2021
Promoteurs	Beyala Zogo Sylvie Massaka Leticia Christelle, Sua Claudia Abessolo Fouda Marie,
Directrice	Beyala Zogo Sylvie
Siège social	Santa Barbara
Logotype	
Statut juridique	S.A.R.L (société à responsabilité limitée)
Domaine d'activité	Littérature jeunesse

Personnel permanent	Six (06)
couleurs	Verte, jaune, marron
Téléphone	+ (237) 698 225 918
Adresse postale	33088, Yaoundé Cameroun
e-mail	editionsmabellegazette@gmail.com
Site web	www.mabellegazette.com
Slogan	Lire, devient un plaisir
Capital	10.000.000

4. Statut juridique

Les Éditions *Mabelle Gazette* ont été fondées par quatre jeunes camerounais dynamiques avec la volonté de contribuer à l'éducation des plus jeunes. De ce fait, pour son statut juridique, l'entreprise a choisi le statut juridique de société à responsabilité limitée (S.A.R.L) pour les avantages qu'il offre et dispose d'un capital de dix millions (10.000.000) FCFA, issu des différents actionnaires. Ces avantages sont entre autres notamment la possibilité pour chaque associé de disposer des parts sociales dans l'entreprise ; parts dont l'accessibilité pour l'un dépendra de l'approbation de la majorité ; l'acquisition des parts sociales par des volontaires contribuera à l'augmentation de son capital ; la dépendance en termes de part d'action, l'accès à ceux-ci est conditionné par l'accord de tous les associés ou de la majorité ; de plus, chaque membre bénéficie d'une protection qui fait en sorte que leurs biens personnels ne soient pas engagés en cas de conflit juridique. De ce fait, les apports des différents associés dans l'entreprise son :

Apports des actionnaires

Actionnaires	Montant en FCFA	Pourcentage d'action
Beyala Zogo Sylvie	3.500 000	35%
Abessolo Fouda Marie	2.500 000	25%
Massaka Christelle	2.500 000	25 %
Sua Claudia	1.500 000	15%
Total	Soit un capital de 10.000 000	100%

5. Ligne éditoriale

L'idéologie qui oriente le choix de nos publications est la promotion de l'intégration socioculturelle des enfants à travers les livres qui les sensibilisent et leur inculquent des valeurs

culturelles et morales afin qu'ils soient des Hommes bien éduqués qui contribueront au développement durable de notre pays. Cette idéologie nous permet de circonscrire nos productions en trois grandes collections à savoir :

➤ **Collection « Comment faire » (guides pratiques)**

C'est une collection qui a pour mission de produire des livres qui apprennent aux enfants des savoir pratiques. Il peut s'agir de leur proposer des sujets tels que : *Comment faire du bricolage ? Comment faire la petite cuisine*, etc. En fonction des âges nous pouvons avoir ; « comment faire 1 », « comment faire 2 », pour les différentes tranches d'âges et niveaux d'étude.

➤ **Collection : « Bantu » (Contes/ Roman/ Poesie)**

Destinés aux enfants de six (06) ans et plus, cette collection publiera des livres de contes africains et d'histoires qui sont axés sur les valeurs morales et culturelles. C'est l'espace qui pourra permettre à la maison d'édition de mettre à la disposition des enfants, les ouvrages éducatifs avec pour principal objectif leur développement.

➤ **Collection « Art-métier »**

Il s'agit de la production des ouvrages qui consistent à former et à informer les enfants sur un métier et les figures emblématiques dans celui-ci. Dans cette collection, nous souhaitons initier les enfants aux domaines artistiques et leur apprendre déjà, l'importance de connaître un métier et de bien le pratiquer. Un saut vers le monde professionnel de façon progressive. Nous aurons aussi en fonction des tranches d'âge, « Art-métier 1 », « Art-métier 2 », « Art-métier 3 »

6. La vision

Être leader de l'édition jeunesse et contribuer fortement à la bonne éducation des enfants et des jeunes ce qui leur permettra d'être des citoyens intègres œuvrant pour le développement durable de leur pays.

7. Les objectifs (généraux et spécifiques)

Pour réaliser sa vision, les éditions *Mabelle Gazette* se fixent pour objectifs :

➤ **Objectifs généraux :**

À long terme, nous voulons :

- avoir de la notoriété dans le domaine de compétence qu'est l'édition jeunesse au niveau national qu'internationale et réalisé une économie d'échelle grâce à la vente physique et digitale de nos produits ;
- rendre disponible tous nos ouvrages en langues nationales
- traduire nos ouvrages en version anglaise ;

- adapter nos ouvrages sur d'autres supports à l'instar des supports audiovisuels ;
- être une référence dans la production des livres jeunesse aussi bien en Afrique qu'à l'international ;
- recruter du personnel et agrandir l'activité de la maison.

➤ **Objectifs spécifiques :**

À court terme, nous voulons :

- éditer les jeunes auteurs des livres jeunesse ;
- éditer des ouvrages de qualité à des prix abordables ;
- mettre à la disposition du public cible, des ouvrages qui traitent des thématiques capitales pour le développement des - Gagner une part de marché considérable au bout de (05) cinq ans ;
- créer un site web pour la vente et la diffusion de nos produits ;
- multiplier les activités promotionnelles de notre maison d'édition et de nos produits.

8. Les missions

Les Éditions *Mabelle Gazette* souhaitent à travers ses objectifs :

- cultiver l'amour de la lecture chez les tout-petits ;
- promouvoir les auteurs et illustrateurs des livres pour enfants ;
- éduquer et divertir les jeunes ;
- faire du livre un moyen de développement dans notre société.

8. Le slogan de l'entreprise

« Lire, devient un plaisir »

Nous voulons à travers notre slogan encourager les enfants à la lecture en dehors du cadre scolaire. Dans notre contexte, bon nombre d'enfants lisent les livres qui leurs sont imposés au programme scolaire. Nous voulons donc que ces derniers sachent qu'en dehors de la lecture consacrée à l'école, il y a aussi une lecture qui est non seulement divertissante mais aussi enrichissante. Une manière subtile de joindre l'utile à l'agréable.

9. Nos services

Nos principaux services sont :

➤ **L'édition des livres**

L'édition de livres est notre activité principale. Nous éditons des ouvrages à caractères culturel et éducatif ; entre autres des guides pratiques et ouvrages parascolaires pouvant accompagner les parents à la maison.

➤ **La promotion et diffusion**

Le rôle d'un éditeur c'est aussi de faire la diffusion et la promotion de ses produits avant, pendant et après la sortie officielle. Celle-ci va consister à faire une communication autour du produit éditorial et nécessitera l'usage des médias classiques (télévision ; radio ; affichage etc.) et les médias sociaux (Facebook ; Instagram...).

➤ **La traduction**

Nous traduisons tous nos ouvrages dans les deux langues officielles du pays et quelques ouvrages en langues nationales. Après la sortie officielle, la version en anglais est disponible sur le marché un mois après.

➤ **Adaptation**

L'adaptation en version audio est disponible au même moment que le livre imprimé. C'est une stratégie qui nous permet de faire écouter le livre aux enfants victimes d'une cécité visuelle ou mal voyants et à ceux qui ne savent pas lire.

II. CHARTE GRAPHIQUE DE L'ENTREPRISE

Dans cette section, il s'agit de présenter entre autres, les éléments coloriels, graphiques ou typographiques de notre maison d'édition.

L'objectif est d'affirmer progressivement une véritable marque, appropriable par tous : le personnel, les partenaires, les fournisseurs, les auteurs, les lecteurs, etc., identifiable et déclinable sur l'ensemble de nos supports et en toute circonstance. À travers cette charte graphique, nous voulons harmoniser nos productions et assurer une bonne cohérence dans notre communication d'entreprise. En plus de traduire les valeurs de notre entreprise, elle nous guidera dans la bonne utilisation des éléments graphiques de *Mabelle Gazette* de sorte que notre marque soit représentée comme il se doit.

1. Éléments coloriels

Les principales couleurs de notre entreprise sont le vert, le jaune et le marron.

Vert : le vert représente l'équilibre, la nature, l'écologie, le printemps et la renaissance. Le vert est aussi le symbole de la prospérité, la fraîcheur et du progrès et c'est dans cette logique que notre entreprise souhaite se présenter pour sa cible.

Jaune : elle représente la jeunesse, l'intelligence et la maturation qui se développent dans l'esprit de notre cible (les enfants)

Marron : représente le naturel, la douceur, la tradition, la sérénité, le confort, la stabilité.

Ainsi, le marron symbolise le passé, la nostalgie

CMJN : 68bd45	CMJN : fee400	CMJN : 53e111
RVB : 1df806	RVB : ffe500	RVB : 5b2a01

2. Description du logotype

Notre logo est un sigle qui contient les éléments suivants :

- Deux formes linguistiques « M et G » qui représentent les initiales des mots Mabelle et gazette.
- Du texte Mabelle Gazette en dessous des lettres sus-citées. L'empatement gauche de la lettre M de Mabelle a une continuité en disque avec un transfert de couleur en dégradé qui s'impose entre les lettres M et G créant ainsi une forme stratégique qui attire l'œil ;
- L'illustration d'un livre ouvert posé sur une ellipse qui représente un CD.

Tous ces éléments constituent une unité visuelle qui nous permet de représenter notre maison d'édition spécialisée dans la publication des livres imprimés et audios.

3. Principes d'utilisation

Ce logo doit être utilisé exactement comme il est représenté. Il ne doit pas être redessiné ; il ne doit pas subir de déformations. Ses couleurs ne doivent pas être changées.

4. Typographie du logo

Nous avons utilisé les typographies suivantes :

- Perpetua bold taille 94,66 pts, pour les **M** et **G** ;
- Monotype Corsiva 20,49 pts, pour les **Mabelle** et **Gazette**.

5. Présentation du logotype



6. Papeterie de la marque



III.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE :

Dans cette partie, nous présentons l'organigramme et les différents services que compte la structure. Il est à noter que pour son fonctionnement la maison d'édition *Mabelle Gazette* ne peut pas encore avoir un personnel de plus de six membres.

En effet, la structure est en maturation et n'a pas encore les moyens de supporter une masse salariale supérieure à ses entrées.

1. Organisation de l'entreprise

Le management de *Mabelle Gazette* repose sur un organe central pour la prise des hautes décisions, l'Assemblée générale et des organes exécutifs qui constituent le personnel de l'entreprise.

a. Organe décisionnel

➤ L'Assemblée générale

Constituée de quatre membres et actionnaires, l'assemblée générale est conduite par madame **Sylvie Beyala Zogo** actionnaire majoritaire et Directrice générale.

L'assemblée siège deux fois l'an et a la charge de valider le cahier de charge de l'entreprise.

b. Organe exécutif

La qualité de l'organisation est un élément important qui joue sur l'efficacité du personnel et le chiffre d'affaire d'une entreprise. *Mabelle Gazette* en vue de réaliser ses objectifs à moyen et à long terme, s'est constituée une équipe dynamique composée de 05 membres qui occupent des postes permanents et des partenaires qui travaillent en freelance. Le choix de ces membres s'est fait sur la base de leurs compétences respectives et de leur polyvalence.

➤ Direction générale

Ce poste est sous la houlette de Mlle Beyala Zogo Sylvie. Elle aura les charges suivantes :

- Définir la politique interne de la maison d'édition ;
- Assurer la supervision générale des activités ;
- Représenter l'entreprise à l'interne comme à l'externe ;
- Élaborer les stratégies de recherche des fonds à l'entreprise ;
- Veiller au respect strict de la ligne éditoriale ;
- S'assurer des bonnes relations avec les différents partenaires ;
- Assurer l'aspect juridique et financière de la structure ;
- Assurer la comptabilité ;
- Gérer les droits d'auteurs et contrats avec les auteurs et autres partenaires ;

- S'occuper des impôts et taxes relatives au fonctionnement de la maison d'édition ;
- Étudier la faisabilité sur le plan du financement des projets éditoriaux ;
- Obligation de résultats positifs à la fin de chaque année écoulée.

➤ **Secrétariat d'édition**

Ce poste est sous la responsabilité de Mlle Abessolo Fouda Marie qui est aussi considérée comme la directrice adjointe et responsable éditoriale de l'entreprise. Elle a pour principales fonctions :

- Assurer la réception, l'enregistrement des auteurs et l'évaluation des manuscrits ;
- Rechercher de nouveaux projets à la maison ;
- Suivre les auteurs et les manuscrits retenus suivant un planning éditorial ;
- Relire et corriger les manuscrits ;
- Élaborer les contrats avec les auteurs et autres partenaires ;
- Assurer la liaison entre la direction générale et les autres services de la maison d'édition ;
- Assurer l'aspect communicationnel (numérique et classique) des produits de la maison ;
- Rédiger les quatrièmes de couverture des ouvrages ;
- Proposer au responsable technique et artistique des éléments pour le montage aussi bien de la couverture que des pages internes ;
- Assurer toutes les tâches éditoriales de la maison ;
- Représenter l'entreprise en interne comme en externe en cas d'indisponibilité du DG et a des occasions exceptionnelles.

➤ **Service commercial et marketing**

Ce service a à sa tête Mlle Massaka, elle est chargée de :

- Faire des études de marchés
- Élaborer les stratégies de vente
- Faire des projets pensés, des produits commercialement rentables
- Assurer la promotion des produits
- Faire des propositions de stratégies de communication et de fidéliser des clients
- Mettre sur pied des équipes de ventes
- Enregistrer les avis des clients, leurs besoins et préférences.

➤ **Service artistique et technique**

Sous la gestion de M. Modo Zogo Mathieu, il est chargé de transformer les manuscrits en ouvrages par le biais du montage. Il a pour principales tâches :

- La Réception et la mise en page des manuscrits ;
- L'élaboration des chartes graphiques et éditoriales des différentes collections de l'entreprise
- La recherche iconographique liée à la réalisation d'ouvrages ;
- La recherche des illustrations fixes ou animées ;
- La gestion de l'utilisation des images par la maison d'édition ;
- La gestion des droits d'images ;
- La garantie de la qualité des illustrations d'un point de vue technique ;
- La conception des maquettes de livres ;
- La conception des supports de communication de l'entreprise ;
- La recherche et traitement des images d'illustrations ;
- Le développement des techniques artistiques pour davantage représenter la structure sur le plan visuel.

➤ **Secrétariat**

À sa tête, Mlle Sua Claudia qui est chargée de :

- La rédaction et la saisie des correspondances ;
- La réception des auteurs et usagers. Il s'agit d'assurer leur orientation au sein de l'entreprise ;
- Le classement des documents ;
- Le contrôle des entrées et sorties des produits ;
- La gestion partielle du magasin ;
- Assure la liaison entre tous les services et de transférer toutes les informations relatives à l'exercice de leurs fonctions.

➤ **Bureaux en freelance**

Les tâches que nous sou traitons ont des responsables en externe. Ils sont considérés comme les chefs des bureaux suivants :

➤ **Bureau de la traduction**

Ce bureau est sous la responsabilité de Mlle Analang Kamga France. Elle a la charge de trouver les moyens humains pour la traduction de nos ouvrages dans les deux langues officielles et en langues nationales. Aussi, est-il responsable d'assurer la liaison entre les partenaires externes dans la traduction et l'entreprise.

➤ **Bureau de l'adaptation**

Sous la houlette de M. MODO ZOGO Mathieu, c'est un bureau qui s'occupe de l'adaptation de nos livres en d'autres supports. Ils peuvent être en version audio, audiovisuelle, audiodescription, numérique, braille etc

2. Fonctionnement de l'entreprise

Notre chaîne de valeur du livre est la suivante : conception/réception du manuscrit, écriture, signature du contrat d'édition, relecture/correction, traduction, découpage illustratif, commande des illustrations, validation des illustrations, mise en page & impression, promotion et distribution/vente.

a. La conception/réception du manuscrit

Cette phase correspond à la recherche des idées par nos rédacteurs. Ils sont au quotidien à l'écoute des informations, lisent, participent aux événements externes à l'entreprise tels que les conférences, les web conférences, les formations, les cérémonies de dédicace, bref à tout type d'évènement utile pour l'entreprise. Ce sont ces exercices qui leur permettent de connaître les idées qui peuvent intéresser nos cibles en fonction de notre ligne éditoriale. Les idées arrêtées et regroupées en projets d'ouvrage, ils formulent des tables de matières correspondantes et les proposent au comité éditorial pour évaluation et validation. Lorsque c'est un auteur qui apporte son manuscrit, cette étape correspond au moment où il collectionnait ses idées et les écrivait. Ensuite à l'enregistrement de son manuscrit et sa validation par la maison d'édition.

b. L'écriture ou la réécriture

Pour l'écriture, il est question de choisir les auteurs adéquats au projet en fonction des catalogues de contacts d'auteurs et de leur disponibilité ; de programmer une ou deux séance(s) pour discuter avec les auteurs à propos de leur disponibilité, des conditions de travail, de paiement, de la table des matières, des délais, etc. ; si nécessaire, de réajuster la table des matières avec les auteurs sous la coordination du responsable d'édition ; de programmer des séances de travail pour suivre l'écriture proprement dite jusqu'à sa fin. Concernant les manuscrits soumis à la maison, la réécriture est un exercice donné à l'auteur qui lui permet de réajuster et d'enrichir son ouvrage. Le rédacteur fournit à l'auteur les orientations apportées par le comité éditorial lors de l'évaluation du manuscrit dans le but d'améliorer le fond en vue de publier le livre sous sa forme la plus complète. Le rédacteur contacte l'auteur au besoin pour

vérifier l'état d'avancement du projet ou pour lui fournir tout ce dont il a besoin au plan rédactionnel pour peaufiner son ouvrage. À la fin de cette réécriture, l'œuvre est relue par le rédacteur en charge du projet avant de le soumettre à l'édition.

c. La signature du contrat d'édition

Elle se fait entre les auteurs et la directrice d'après des clauses qui arrangent les deux parties. Les auteurs ici sont les rédacteurs, les illustrateurs, les photographes, les graphistes, les traducteurs, etc.

d. La relecture/correction

C'est beaucoup plus la correction des fautes de grammaire, d'orthographe, de syntaxe, etc., sachant que le fond a été beaucoup amélioré. Toutefois, le relecteur peut toujours relever des fautes qui regorgent du fond. Avant de soumettre l'ouvrage au service créatif, une mise au point est faite entre le service d'édition et l'auteur ou les auteurs en vue de se rassurer que la pensée n'ait pas été modifiée après corrections.

e. Traduction

Lorsque le texte est dépouillé de toutes ses fautes, il est envoyé responsable de traduction qui se chargera de traduire le texte en langue anglaise et de le vérifier.

f. Découpage illustratif

L'image étant au centre de nos publications, à ce niveau il est question pour le responsable éditorial d'effectuer un découpage illustratif pour connaître les illustrations qui figureront dans l'ouvrage. Le découpage se fait en planches et en fonctions des scènes fortes du texte. Lorsque le découpage est prêt, le responsable éditorial se charge de faire une fiche technique des personnages en intégrant leur psychologie, leur caractère, leur style vestimentaire. Ceci dans le but de permettre à l'illustrateur de dessiner tel que voulu.

Une fois le découpage prêt, un illustrateur est contacté en fonction du style d'illustrations que la maison aura choisi. Ensuite un rendez-vous sera pris avec ce dernier pour discuter de la faisabilité du travail. Après validation par l'illustrateur, un contrat est signé entre lui et la maison d'édition.

g. Validation des illustrations

Lorsque l'illustrateur livre le travail, des illustrations peuvent arriver avec des défauts qu'il faudra modifier. Il sera donc question de vérifier si toutes les planches respectent les descriptions du responsable éditorial (personnage, psychologie, habillement, décor, etc.)

h. La mise en page et l'impression

Cette étape consiste à mettre en page l'ouvrage. Lorsque les pages internes du livre sont prêtes, le créatif finalise la couverture et envoie les fichiers à l'imprimeur avec les caractéristiques techniques de l'ouvrage.

i. La promotion des ouvrages et des auteurs

Il s'agit de mettre toutes les actions communicationnelles en jeu d'abord pour faire connaître et ensuite pour faire acheter le livre par le public cible. Elle commence dès lors que l'ouvrage est soumis à l'écriture ou à la réécriture. Un plan de communication pour les médias sociaux et les médias traditionnels est établi pour chaque projet d'ouvrage. En plus de promouvoir les ouvrages et les auteurs, le social media manager entretient les communautés d'auteurs et de lecteurs de la maison d'édition à travers des stratégies de communication en fonction des centres d'intérêts de ceux-ci. L'objectif visé ici maintenant est la promotion de la maison d'édition.

j. La distribution

Lorsque les livres imprimés sont disponibles, le gestionnaire de stocks informe les distributeurs. Il peut les acheminer vers eux ou bien ceux-ci peuvent venir les chercher au siège social cela dépend du contrat ou de la disponibilité des uns et autres. Le gestionnaire de stock achemine également les ouvrages vers les lecteurs qui commandent soit par livraison soit par poste s'ils sont dans la ville, soit par poste soit par les agences de transport s'ils sont dans d'autres villes ou pays.

3. Masse salariale

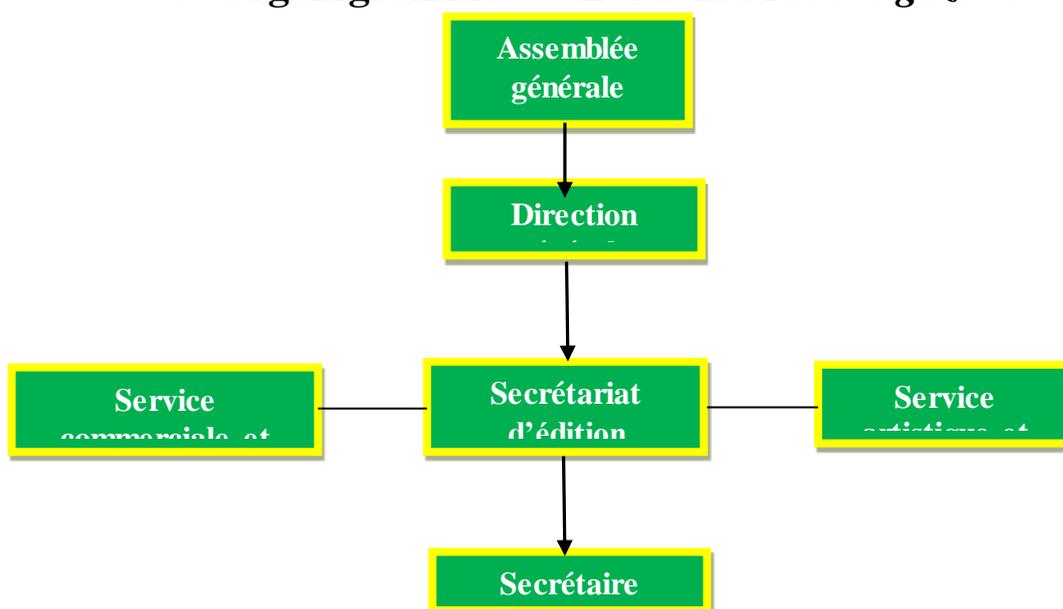
La répartition Salariale de Mabelle Gazette prévoit un montant provisoire pendant les premières années pour chaque employé en fonction des tâches à effectuer au cours d'un mois. Il est à noter que ces salaires s'étendront sur les premières années d'exercice et changeront en fonction de l'évolution du chiffre d'affaire de l'entreprise.

4. Plan de financement

Besoins de l'entreprise (sur un an)	Estimation des coûts
- Local ;	- (Disponible)
- Charge salariale ;	- 540 000 frs x 12 = 6 480 000 frs
- Équipements de bureau ;	- 50.000 frs
- Électricité & eau	- 30.000 frs
- Ordinateurs + logiciels	- (Disponibles)
Total cumulé	6 560 000 francs CFA
Charges sociales (30%)	162 000 Francs CFA
Total cumulé (2)	6 642 000 francs CFA
Capital de départ	10.000 000 francs CFA
Roulement	3.358 000 francs CFA

Noms et prénoms des employés	Poste de travail	Salaire(FCFA) /mois	Total /an
Beyala Zogo Sylvie	Direction générale	150 000	1 800 000
Abessolo Fouda	Secrétaire d'édition	100 000	1440 000
Massaka Léticia	Responsable marketing et commercial	100 000	1 200 000
Jacques Christian Abanda	Responsable artistique et technique	120 000	1 200 000
Sua Claudia	Secrétaire	70 000	840 000
Total	05	5400	6 480 000

5. Organigramme des Éditions Mabelle gazette



CHAPITRE II :
ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT

I. ENVIRONNEMENT EXTERNE DE *MABELLE GAZETTE*

Le marché de l'édition du livre jeunesse, semble moins saturé par la concurrence. Car nombreux n'osent pas se lancer dans ce secteur qui a une cible restreinte et peu intéressée par la lecture. Cependant, il existe certaines entreprises éditoriales, à l'instar des Éditions Akoma Mba qui sont spécialisées dans l'édition du livre jeunesse. Cette maison d'édition est notre principal concurrent. À côté, nous avons également les maisons d'édition généralistes qui ont dans leurs catalogues, des collections dédiées à la littérature de jeunesse.

1. Concurrent direct

Comme concurrents direct nous avons les éditions Akoma Mba.

a. Forces des Éditions Akoma Mba

- Notoriété (1994-1995). Elle existe depuis 25 ans ;
- Maison d'édition spécialisée ;
- Partenariat avec l'imprimerie Colorix ;
- Large distribution jusqu'à l'international ;
- Expérience dans le secteur du livre jeunesse ;
- Jeune personnel formé dans les domaines du livre ;
- Les livres sont produits dans les deux langues officielles du Cameroun.

b. Les faiblesses des Éditions Akoma Mba

- Malgré ses 25 ans d'existence les produits de cette maison d'édition restent mal connus du public camerounais ;
- Les livres sont de bonne qualité mais demeurent assez couteux ;
- Leurs livres sont pour la plupart en support imprimé.

2. Concurrents indirect

Les maisons d'édition concurrentes avec au moins une collection dédiée à la littérature de jeunesse. Ce sont des entreprises locales et multinationales qui proposent également des ouvrages de littérature de jeunesse. Nous avons relevé quelques-unes qui ont dans leurs catalogues au moins une collection de livres jeunesse et disponibles sur le marché camerounais.

- Les Éditions CLE ;
- Les Éditions NMI éducation ;
- Les Éditions Afrédit ;
- Les Éditions Proximité ;
- Les Éditions Ifrikiya ;
- Les Éditions Dinimber Larimber ;
- Les Éditions Harmattan ;

- Les Éditions Édicef.

Ces maisons d'édition ont pour principales forces la notoriété et l'expérience du marché du livre camerounais. Pour bon nombre de ces maisons, Leurs faiblesses sont la non spécialisation, la mauvaise qualité des livres qui en plus de ne pas respecter le travail éditorial ont des contenus moins adaptés à la cible. Elles sont des maisons d'édition généralistes qui ne maîtrisent pas suffisamment les besoins de ce marché.

II. AVANTAGES CONCURRENTIELS

À l'issue de cette étude qui nous permet de connaître davantage le marché dans lequel nous souhaitons nous implanter, Nous pouvons tirer les avantages suivants :

- Nos ouvrages seront en trois langues : français, anglais et langues nationales;
- Ils seront disponibles en plusieurs supports (audio, audiovisuel, audiodescription, imprimé et numériques) ;
- Un large réseau de distribution sur le plan national et international adapté à la cible ;
- Nos produits seront moins coûteux et de très bonne qualité ;
- La proximité avec les potentiels clients à travers les médias sociaux et autres méthodes de communication ;
- Une communication efficace autour de nos produits ;
- D'autres versions de nos livres 06 (six) mois après la sortie du livre imprimé en français.

III. ÉTUDE DU PESTEL

(Politique, économique, social, Technologique, écologique et légal)

Environnement politique : La situation politique actuelle du pays constitue en quelque sorte un frein au développement d'une jeune entreprise bilingue comme la nôtre. Avec les guerres intertribales, les attaques terroristes et les conflits dans le NOSO, les conditions de vie ne permettent pas vraiment à la population de se consacrer à l'éducation de leurs enfants ; pire encore à la lecture. Mais avec des campagnes de sensibilisation et des descentes sur le terrain (en envoyant des commerciaux faire du porte à porte), il y a des chances de trouver de potentiels acheteurs. Surtout que le gouvernement a mis en place des stratégies pour assurer la sécurité des populations locales. Ainsi, les maisons d'édition spécialisées telles que la nôtre auront une chance d'apporter leur pierre à l'éducation de leur cible en proposant des ouvrages qui cadrent avec leur niveau scolaire et leur tranche d'âge.

Environnement économique : La population locale est plus tournée vers les besoins de première nécessité. Ce qui explique la croissance du PIB et du taux de natalité moyen par an sur le territoire. Mais ceci pourrait davantage encourager la mise sur pied de notre maison

d'édition ; car, nous faisons face à un fort potentiel d'achat pour la viabilité de notre jeune entreprise, même si les prix de ventes d'ouvrages ne feront pas toujours l'unanimité.

Environnement social : le taux de scolarisation est en hausse selon l'Institut nationale des statistiques du Cameroun (INSC). La jeunesse au Cameroun constitue plus de 70% de la population et moins de 18% de celle-ci est non scolarisée. Elle représente alors un grand marché pour notre entreprise. Les jeunes qui constituent notre cible sont attirés par tout ce qui est beau, coloré et illustré. Nous avons la certitude que la qualité de nos livres contribuera à leur commercialisation. La culture de la lecture est encore reléguée au second plan. La population est plus tournée vers l'achat de certains produits de consommation comme l'alcool ou encore essaye de suivre la tendance occidentale en se munissant de gadgets technologiques leur permettant d'être constamment présents sur les réseaux sociaux. Mais avec la mise sur pieds des sites de vente et de lecture d'ouvrages en ligne, nous avons de fortes chances que nos produits soient consommés et même achetés vu leur forte présence sur la toile.

Environnement technologique : contrairement aux années antérieures, la technologie a évolué et subséquemment. Les sciences et techniques y afférentes ont permis aux pays en voie de développement d'acquérir les dernières technologies. Ceci influe sur la qualité et le coût de nos produits. Des appareils de dernières générations pour nous favoriser une production de qualité. Une diffusion et une distribution en ligne grâce à internet.

Environnement écologique : pour la production de nos livres en supports imprimé et audiovisuel, la protection de l'environnement est menacée. En effet, cette situation favorise la déforestation. Toutefois, nous proposons le recyclage dans notre entreprise pour la protection de l'environnement.

Environnement légal : Bien que l'activité éditoriale au Cameroun demeure moins encadrée par la législation, quelques aspects du droit peuvent contribuer à sa pratique dans les règles. Nous pouvons citer entre autres les sanctions qui suivent la contrefaçon des livres et la loi sur les droits d'auteur et de la propriété intellectuelle.

Après cette étude nous notons que l'environnement, loin d'être complètement en notre faveur, est pourtant malléable et accessible avec beaucoup d'ingéniosité.

IV. ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT INTERNE (SWOT)

Nous allons présenter dans cette sous partie nos forces, faiblesses ainsi que nos opportunités et menaces pour davantage rassurer notre volonté de mettre sur pied cette maison d'édition au Cameroun.

1. Forces

- La responsable de l'entreprise a été formée en Communication option Édition et Arts graphiques et a des capacités en management d'une entreprise ;
- Le dynamisme et l'engagement des employés qui sont conscients du défi à relever ;
- La capacité des Éditions Mabelle Gazette à pouvoir allier théorie et pratique dans l'exercice de leurs fonctions au quotidien, le personnel ayant reçu des formations en lettres et en édition pour la plupart ;
- La maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Nous exploitons les réseaux sociaux pour la promotion de nos produits et de nos auteurs pour une plus grande visibilité sur le plan international ;
- Nous sommes spécialisés dans la publication des produits à destination des enfants afin de les encourager à la lecture, de leur inculquer l'amour de la lecture et de les éduquer à travers toutes nos publications ;
- Publication en deux langues : français et anglais.

2. Faiblesses

- La nouveauté de l'entreprise qui n'a été créée qu'en cette année 2022 ;
- Ne dispose pas d'un carnet d'adresse assez fourni ;
- Le capital réduit ;
- La maison d'édition n'est pas encore connue du public, ce qui pourrait éventuellement causer une méfiance envers elle de la part des lecteurs et bailleurs de fonds.

3. Opportunités

- Être un leader et une référence sur le marché du livre jeunesse au Cameroun et en Afrique ;
- La possibilité de recevoir des financements du ministère de l'Éducation de base les militants pour la cause des enfants ;
- La possibilité d'obtenir des financements de la part des ONG et organismes militant pour la défense et l'épanouissement des enfants tel que l'UNICEF ;
- Le numérique qui nous permet de toucher un plus grand nombre.

4. Menaces

- Faire faillite ;
- Le prix élevé des productions locales ;
- Le manque de moyens pour subvenir aux fortes crises économiques, sanitaires, etc ;
- La complexité du marché éditorial.

**CHAPITRE III :
PRÉSENTATION DU
PROJET ÉDITORIAL**

Dans cette partie, il est question de présenter la définition du projet, les étapes de la production, le dossier technique, le calendrier des activités de publication.

I. DÉFINITION DU PROJET ÉDITORIAL

La définition du projet éditorial ici renvoie à faire le résumé de l'œuvre, la justification du titre et du choix de publier en deux versions, l'intérêt de la publication et la cible du produit.

1. Résumé de l'œuvre

Le changement est l'une des constantes de la vie. Que vous soyez prêt ou non, il arrive. Certains le savourent et d'autres, c'est la pire chose qui puisse arriver. Ladouce et son frère, deux enfants qui ont toujours vécu comme de véritables princes depuis leur naissance. L'emprisonnement de leur père, et l'hospitalisation de leur mère sont des situations qui vont conduire la famille à la ruine. En attendant que la situation se régularise, les parents sont contraints de confier les enfants aux personnes à qui ils avaient le plus confiance : Leurs grands-parents, et ces derniers résident au village. Tourments, peurs et angoisses envahissent les enfants. Ils vivent désormais dans les affres d'un déséquilibre existentiel. Lire cet ouvrage s'est découvrir la capacité qu'on les enfants ayant reçu une bonne éducation à s'adapter à tous les modes de vie ou qu'ils soient.

C'est en 64 pages de texte et d'illustrations en quadrichromie, avec style assez fluide sur format A5 personnalisé, une couverture de luxe, une police bien lisible et un corps de texte adapté que Jacques Christian Abanda Mbarga, raconte l'histoire «*Dans les bruits du temps* ». L'ouvrage est disponible en deux versions (imprimée audiovisuelle).

2. L'intérêt de la publication

Le projet de publication de notre maison d'édition propose des intérêts spécifiques qu'il est important de noter :

➤ Intérêt culturel :

Le livre est avant tout un produit culturel. La publication d'un tel livre permet aux lecteurs de découvrir la culture africaine. En effet, nous voulons contribuer à la transmission des valeurs culturelles aux jeunes à travers ce projet. Les illustrations utilisées dans cet ouvrage représentent notre culture dans sa diversité et permettent aux lecteurs de mieux appréhender les richesses culturelles qu'ils possèdent.

➤ **Intérêt social :**

À travers notre publication qui est principalement destinée aux enfants, ceux-ci pourront s'habituer à la lecture dès le bas âge. Les valeurs que nous voulons transmettre à la jeunesse permettront à celle-ci de mieux vivre en société.

➤ **Intérêt psychologique :**

À ce niveau, il est question de travailler pour le changement des mentalités. Dans la mesure où, les africains vivent avec des attitudes occidentales et européennes à cause de l'héritage coloniale. L'objectif sur ce plan, est d'œuvrer pour la décolonisation psychologique à travers cet ouvrage qui sensibilise sur la libération de l'Afrique. Celle-ci qui nécessite une véritable connexion avec notre culture.

➤ **Intérêt didactique :**

L'une des fonctions à laquelle la littérature s'est toujours attardée en dehors de la fonction ludique est sa fonction didactique. En lisant, les enfants s'imprègnent et enrichissent leur vocabulaire par de nouvelles expressions, l'art de l'écriture et le développement de l'imaginaire.

3. Justification du choix du titre

Le titre de l'ouvrage a connu plusieurs modifications. Il part de « *Vacance au village* », « *La vie et ses contours* », « *Retour aux sources* », « *Une saison noire* » pour « *Dans les bruits du temps* » finalement validé par le comité de lecture.

Ce titre contient deux mots clés (*bruits* et *temps*) qui nécessitent plus d'explications afin de mieux appréhender son contenu. En effet, *les bruits* désignent des nuisances sonores, c'est-à-dire des sons désagréables qui ont une influence négative sur celui qui les écoute. Sur plan métaphorique, *les bruits* sont considérés comme tout ce qui peut nous perturber, nous déconcentrer et nous éloigner de notre objectif. C'est dans sillage que *les bruits* représentent la mondialisation qui phagocyte la culture africaine et éloigne de plus en plus les africains de leur richesse culturelle. C'est un phénomène qui traverse le *temps*, car il tire ses origines de la colonisation.

4. Justification du choix de produire l'ouvrage en deux supports

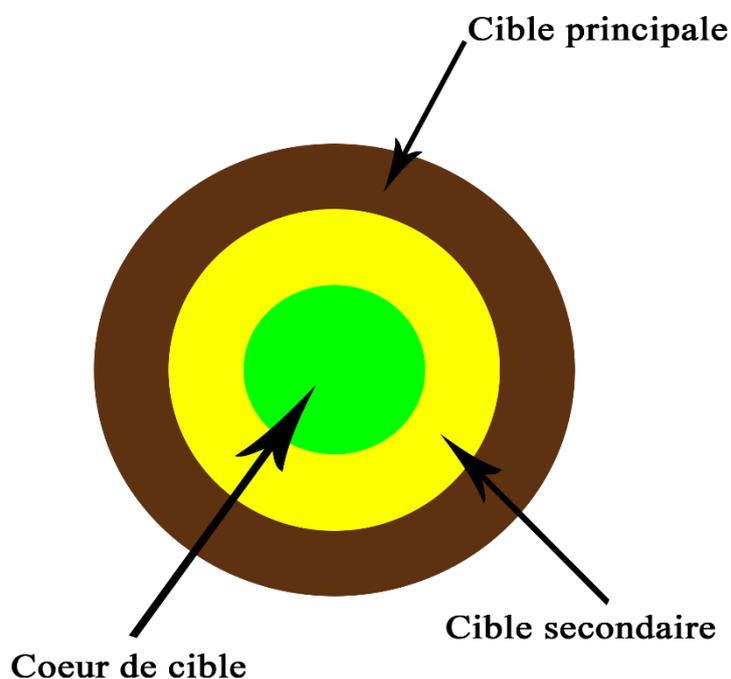
Les *Éditions Mabelle Gazette* ont décidé de faire ce premier titre en deux versions (imprimée et audio) pour élargir le marché et atteindre toutes les cibles avec leurs préférences. Il est possible pour les enfants qui ne savent pas encore lire, qui ne sont pas scolarisés ou encore des

enfants malvoyants d'utiliser la version audio pour comprendre l'histoire de dans « *Les bruits du temps* » à travers le son.

5. La cible

Nous pouvons circonscrire notre cible à quatre niveaux qui sont :

- **Cœur de cible** : les enfants de la tranche d'âge de 10 à 13 ans ;
- **Cible secondaire** : les enfants scolarisés de 01 à 16 ans ;
- **Cible principale** : tout camerounais et africain adulte ou enfant intéressé par la lecture, tout particulier ou personne morale intéressé par le livre. Nous pouvons aussi avoir des ONG (Plan Cameroun, Unicef, Unesco...),



6. Étude du cœur de cible « 10-13 ans »

Le public préadolescent est un public tellement volatile qu'il est difficile de le toucher directement. Il traverse une période où il souhaite s'affranchir des contraintes imposées par ceux qui représentent l'autorité mais pour autant, il n'est pas encore autonome, en tout cas pas d'un point de vue financier. Pour les éditeurs, l'enjeu est donc de savoir comment la saisir. Étant donné que peu de préadolescents achètent des livres eux-mêmes, le filtre de l'adulte est

constamment présent. Il faut donc passer par ceux-ci pour atteindre les enfants. Cette cible représente plus de 30% de la population du Cameroun.

II. CAHIER DE CHARGES FONCTIONNEL

Il s'agit ici de présenter le projet de façon détaillée, les caractéristiques techniques du livre, le devis de production, ainsi que le planning des activités de production

1. Les caractéristiques techniques du livre version imprimée

➤ Structuration de l'ouvrage

- Page de garde
- Page de titre
- Dédicace
- Histoire de Ladouce et Pidou : Dans les bruits du temps
- Table des matières
- Biographie de l'auteur
- Titre de l'ouvrage : *Dans les bruits du temps*
- Éditeur : Éditions Mabelle gazette
- Genre : livre éducatif illustré pour jeunesse
- Collection : Bantou (sous le collectif d'auteurs *Dans les bruits du temps*)
- Auteur : Jacques Christian Abanda Mbarga
- Illustrateur : Franc Midja
- Couverture : Sylvie Beyala Zogo
- Mise en page interne : Sylvie Beyala Zogo
- Langue de publication : français
- Tirage : 2000 exemplaires (soit 1000 exemplaires imprimé et 1000 exemplaires audiovisuel)
- Format : 15 x 21 cm
- Foliotage : 64 pages de texte et 4 pages de couverture
- Dos : 0,5 cm
- Petit fond : 2 cm
- Grand fond : 2 cm
- Pied de page : 2 cm
- En-tête : 2 cm
- Fond perdu : 0,5 cm
- Format de la couverture : 33 x 43,5cm
- Typographie : titres (Comis sans Ms, taille 14, interligne 39), numéro de page (Comis sans Ms, taille 14, interligne 39), couverture (Comic sans Ms), copyright-ISBN-achevé d'imprimé (Arial, taille 11, interligne 14), (Delius, taille 14, interligne 21), Couleurs de la couverture : Marron et jaune
- Logiciel de mise en forme : Microsoft Word 2016, Adobe Illustrator CS6
- Logiciel de traitement d'images : Adobe Photoshop
- Logiciel de mise en page : Adobe InDesign

- Support : (sous deux versions) imprimé
- Mode d'impression : quadrichromie pour la couverture et l'intérieur
- Papier : couché brillant 250g pour la couverture, couché brillant 150g pour l'intérieur
- Nombre de cahiers : 4 cahiers A2 de 16 pages
- Façonnage : cahiers piqué à cheval
- Empaquetage : paquets de 10
- Distributeurs : D & L
- Prix de vente avec la version audio en CD : **4000 F CFA**

2. Aspects juridiques

a. Mentions légales

- Détenteur du copyright : Mabelle gazette
- Nom du responsable de publication : Beyala Zogo Sylvie
- Contacts téléphoniques : (+237) 698 225 118/ 699 225 112
- Adresse électronique : valentinesylviebeyala@gmail.com
- Auteur et coordonnées : Jacques Christian Abanda Mbarga (+237) 693 189 447

b. Contrats

Avec chaque auteur :

- Type de contrat : contrat d'édition (cf. Annexe)
- Objet du contrat : Dans les bruits du temps
- Droits cédés : droits patrimoniaux cédés à l'éditeur
- Durée du contrat : jusqu'à cinquante ans après la mort de l'auteur d'après la réglementation camerounaise
- Territoire d'exploitation : Cameroun
- Rémunération : 8% à payer chaque douzième mois après le début de la vente de l'ouvrage.

Avec les sous-traitants :

- **L'illustrateur** : il détient entièrement les droits de l'image utilisée en couverture et Mabelle Gazette détient les droits d'exploitation dans le cadre de l'ouvrage, c'est pourquoi il sera payé à la tâche ;
- **L'imprimeur** : à travers un bon à tirer (BAT), il n'est responsable d'aucune erreur de contenu après le BAT et fera l'objet de poursuites judiciaires au cas où il imprime plus de 1000 exemplaires commandés mis à part les gâches ;
- La **mise en page et la relecture-correction** : elles ne font pas l'objet d'une rémunération ; car sont faites par la maison d'édition.

c. Charte de vie privée

- **Droit de l'image** : il appartient à Jacques Christian Abanda Mbarga et le nom figure sur l'ouvrage.
- **Crédits à mentionner**
- **Illustrateur** : Franck Mindja (+237) 696 137 125
- **Imprimeur** : Colorix (+237) 222 219 547 – (+237) 696 262 656

3. Le devis de production livre imprimé

Le roman pour préado de (21 x 15 cm)

➤ Calcul des frais éditoriaux

Saisie du texte

Notre texte est venu déjà saisi. Donc, nous ne retenons aucune charge.

• Lecture correction : 01 jour

Salaire du lecteur/correcteur : 120 000 frs

Si 22 j = 120 000 frs

1 j = 5 454

On a : $(1 \times 120.000 \text{ frs}) \div 22 = 5,454 \text{ frs}$

Charge sociale : 30% de 5 454 frs = 1 636 frs

Total frais de lecture/correction : 1 636 frs + 5 454 frs = **7 090 frs**

• Conception et recherche des illustrations : 14 jours

Les illustrations nous ont été vendues à 5000 frs la scène.

On a : $(17 \times 5000 \text{ frs}) = 85 000 \text{ frs}$

Total conception des illustrations : **85 000 frs**

Total des frais éditoriaux : 7 090 frs + 85000 frs = **92 090 frs**

➤ Calcul des frais de prépresse

• Traitement des illustrations : 1 jour

Salaire moyen : 100 000 frs

Si 22 j = 100 000 • 1 j + ?

On a : $(1 \times 100.000 \text{ frs}) \div 22 = 4 545 \text{ frs}$

Charge sociale : 30% de 4 545 frs = 1 363 frs

Total frais de traitement des illustrations : 4 545 frs + 1 363 frs = **6 194,83 frs**

• Mise en page : 1 jour

Salaire de l'infographiste : 100 000 frs

▪ Si 22 j = 100 000 • 01 j = ?

On a : $(01 \times 100.000 \text{ frs}) \div 22 = 4 545 \text{ frs}$

Charge sociale : 30% de 4 545 frs + 1 363 frs

Total frais de mise en page : 4 545 frs + 1 363 frs = **6 194,83 frs**

- **Flashage** :

L'ouvrage étant en quadrichromie entièrement, on procèdera par des films 18.000 frs (A1). Pour un livre de 4 cahiers de 16 pages, nous avons besoin de 8 films (4 recto et 4 verso) en A1 pour chaque cahier pour trouver le prix des films: $8 \times 18000 = 144\ 000$ frs. Pour notre couverture, nous aurons un seul flashage en A3 à faire. Soit **8000 frs**.

Total frais de sortie des supports : $144\ 000 + 8\ 000 = 152\ 000$ frs

Total des frais de prépresse : 6 194,83frs + 6 194,83 frs + **152 000 frs = 164 389,66 frs**

- **Calcul des frais d'impression**

- **Imposition & insolation**

Nous avons 4 cahiers de 16 pour notre livre de 64 pages en quadrichromie. Ce qui équivaut à 64 plaques. 16 plaques pour chaque cahier en plus des 4 de la couverture. C'est équivaut à 68 plaques au total. Nous avons négocié pour : 7.000 frs / plaque.

Soit : $7.000 \text{ frs} \times (64+4) = 476\ 000$ frs

- **Calage**

Pour le calage, nous avons également pu négocier pour : 7.000 frs / plaque Soit : $7.000 \text{ frs} \times (64+4) = 476\ 000$ frs

- **Calcul du coût du papier**

Pour le calcul du papier, il faut précédemment faire l'imposition. Nous avons une imposition de 8 pages / cahier.

- **Imposition du livre imprimé**

Format de travail : 33 x 89 cm

Format d'achat : 66 x 90 cm

Nous imprimons notre ouvrage sur du papier couché brillant 115g.

Papier intérieur :

- Calcul Hors-gâche : $4 \times 1000 \text{ ex.} = 4000$ feuilles.
- Gâche de mise en train : $75 \times \text{nombre de côtés} \times \text{nombre de couleurs} \times \text{nombre de cahiers} \sim \text{soit} : 75 \times 2 \times 4 \times 4 = 2400$ feuilles.
- Gâche de roulage / [3% (première couleur) + 2% (des autres couleurs)] x papier hors-gâche ~ soit : $(3\% + 6\%) \times 4000 \text{ feuilles} = 9\% \times 4.000 = 360$ feuilles.
- Gâche de façonnage / 2% x papier hors-gâche ~ soit : $2\% \times 4000 \text{ feuilles} = 80$ feuilles.

90 x 65 cm avec des pertes minimales ; raison pour laquelle nous ne doublerons pas le petit côté.

Ce qui nous donne :

- 6840 feuilles au format 15 x 21cm, qui correspondent à 6840feuilles/2 au format 89 x 66 cm, ce qui nous donne **3420 feuilles**.

- Un paquet de 500 feuilles coûte 25.000 frs.

- On déduit : **3420** feuilles ÷ 500 = paquets= 6,84 = 7 paquets

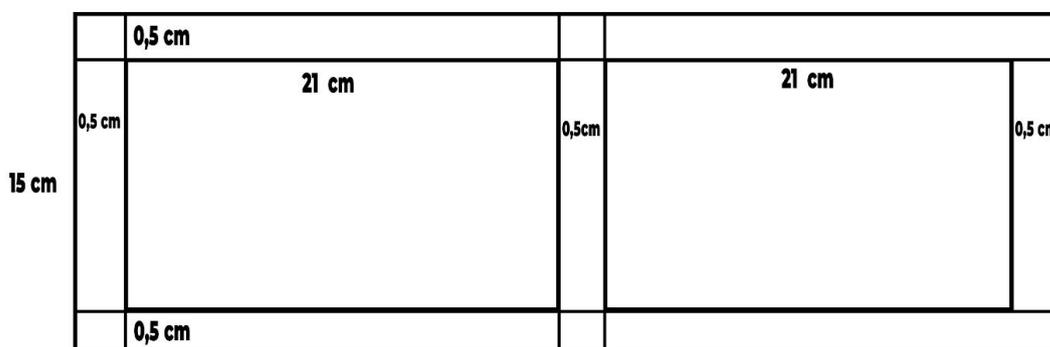
Nous déduisons le prix total du besoin en papier intérieur : 7 x 25 000= **175000frs**

➤ **Calcul du format du papier interne**

Cas de la couverture

Reprenons les mêmes calculs pour la couverture

Notre imprimeur nous a certifié que le dos de l'ouvrage est de 1,2 cm. Nous prévoyons des marges de rognage de 0,5 cm de tous les côtés. Le format de travail est :



$$L = 0,5 + 21 + 0,5 + 21 + 0,5 = 43,5 \text{ cm}$$

$$H = 0,5 + 15 + 0,5 = 16 \text{ cm}$$

Le format de la couverture est **43,5 x 16 cm**. Trouvons le format adapté parmi les formats disponibles (29,7 x 21 ; 42 x 29,7 ; 59,4 x 42 ; 84,1 x 59,4) :

En multipliant le petit côté par 2, nous obtenons 43,5 x 33 cm. On constate alors que le format 84,1 x 59,4 peut nous être utile, seulement cela nous causera beaucoup de pertes. Alors qu'en maintenant le format de départ, on rentre bien dans le format 59,4 x 42 cm avec des pertes minimales. Ainsi On déduit également le total des feuilles pour la couverture. Un paquet de 125 feuilles coûte 20 000 frs (43,5 x 33 cm).

On déduit donc les informations ci-après :

- Format de travail : 16 x 43,5 cm

- Format d'achat : 43,5 x 33cm

Et à partir de ces informations, on peut faire entrer dans le format de travail dans le format d'achat 4 fois. Ainsi, au format d'achat, nous aurons : $1\ 410 \text{ feuilles} \div 4 = 352,5 \text{ feuilles}$. Le paquet de 125 feuilles (en carton) coûte 20 000 frs. Pour notre ouvrage. $353 / 125 = 2,82 = 3$ paquets. Nous aurons besoin de 3 paquets. On peut donc facilement déduire prix en papier pour la couverture du livre : $20\ 000 \text{ frs} \times 3 = \mathbf{60\ 000 \text{ frs}}$.

Totaux prix du papier : 175000frs + 60 000 frs = 235 000 frs.

➤ **Frais de roulage**

Chaque passage nous coûte 8frs en quadrichromie. Ce qui nous donne un total de : $(\mathbf{3420} + 353) \times 16 \times 4 \text{ frs} = \mathbf{241472frs}$.

Totaux prix du roulage : 241472 frs

➤ **Frais de façonnage**

Le façonnage de chaque exemplaire de notre livre nous a coûté **150 frs**. En multipliant par le nombre d'exemplaires imprimés, on déduit : $1.000 \text{ exemplaires} \times 150 \text{ frs} = 150\ 000 \text{ frs}$.

Totaux prix du façonnage : 150 000 frs

Frais éditoriaux	Frais fixes	Frais variables
Relecture/correction	7 090	x
Conceptions/et recherche des illustrations	85 000	x
Total frais éditoriaux	92 090	x
Frais de préresse		
Traitement des illustrations	6194,83	x
Mise en page	6 194,83 frs	X
Sortie des supports (calques & film)	152 000 frs	X
Total des frais de Préresse	164 389,66 frs	X
FRAIS D'IMPRESSION		
Imposition / Insolation	476 000 frs	X
Calage	476 000 frs	X
Papier intérieur	x	175 000frs
Papier de couverture	x	60 000 frs
Roulage intérieur	x	241 472frs
Roulage de couverture	x	
Total des frais d'impression	952 000 frs	476 472frs
FRAIS DE FAÇONNAGE		
Façonnage	x	150 000 frs
Total des frais de façonnage		150 000 frs
Total Frais fixes (1)	1 208 479,66 frs	X
Total Frais variables (2)	X	491 472 frs
Totaux (1) + (2)	1 699 951,66 frs	

Prix total de production : **1 699 951,66 frs**

Nous pouvons déduire, le prix de revient :

Pour 1.000 exemplaires, nous avons : **1 699 951,66 frs** ÷ 1.000 = 1 699, 95166 frs = **1 700 frs**

Le prix de revient est donc : 1 700 francs

➤ **Prix de revient du livre taxe toute comprise**

Prix de revient	1700 frs
Coût de diffusion et de distribution (20%) ¹	340 frs
Coût de promotion (10%)	170 frs
Coût de fonctionnement (20%)	340 frs
Marge bénéficiaire (10%)	170 frs
Prix de revient estimatif hors taxe	1020 frs
Droit d'auteur (10%)	170 frs
TVA 2% relatif sur le prix de vente HT	34 frs
Prix de vente public TTC	1 224 frs+1 700 = 2 924 frs → 3 000 frs

On déduit donc : le prix de vente public du dictionnaire illustré : **2924 francs CFA.**

➤ **Calcul du seuil de rentabilité du livre**

Coût de production total

Marge brute =

Prix de vente public – (TVA+ droit d'auteur +distribution et diffusion)

1 699 ,95166 frs

= _____

2924 – (34 +170+ 340)

1 699 ,95166 frs

= _____

2380

Seuil de rentabilité du livre = 714,88^e exemplaire = 715^e exemplaire

Nous déduisons que notre seuil de rentabilité sera atteint après la vente du 715^e exemplaire. Nous allons utiliser 06 ouvrages pour le dépôt légal, 06 pour la promotion et 05 seront remis à l'auteur. Ce qui nous donne une marge bénéficiaire de 272 exemplaires pour 1.000 exemplaires vendus à 3 000. **Soit : 272 x 3 000 frs = 816 000 frs**, ce qui représente une assez bonne affaire pour le démarrage de notre activité.

III. PROCESSUS DE PRODUCTION DU LIVRE AUDIO

Pour produire notre livre en version audio, nous avons effectué plusieurs activités à savoir :

1. Enregistrement audio du livre

L'enregistrement du livre est la première tâche effectuée. En effet, le texte déjà prêt, il était alors question de faire un casting de voix d'acteur et de voix off pour narrer l'histoire. Parmi les différentes voix off évaluées, celle de Servais Noudou a été retenue pour l'émotion que sa lecture procurait aux enfants qui ont écouté les différentes propositions. Au-delà de la vie qu'elle donne au livre, elle a un accent séduisant qui la rapproche à l'univers enfants. Aussi, elle est audible et maîtrise assez bien la prononciation des mots. Le livre a été enregistré et monté par le studio de Wafrica Tv.

a. Sélection des musiques du livre

Le choix de musique du livre une *Dans les bruits du temps* s'est fait à partir de la profondeur du texte. Le texte revêt à la fois la tristesse, l'aventure, la quête, le bonheur. À cet effet, pour le générique nous avons « » et « » pour le générique de fin. Nous avons reçu l'autorisation des auteurs des différentes musiques jouées.

b. Montage vidéo et mixage

Après le montage audio du livre, vient le montage vidéo qui consiste à allier le son aux illustrations. Ici, le son devait correspondre à l'image et vice versa. Mais on a opté pour une autre stratégie en insérant les textes dans la vidéo. Dans le but de susciter l'émotion, nous avons ajouté les effets spéciaux qui rendent l'aventure encore plus vivante.

4. Format du fichier numérique du livre audiovisuel

Le montage a généré le fichier mp4 de qualité supérieure. Ce format est d'ailleurs le mieux adapté pour sa légèreté et sa facilité à se transmettre d'un support à un autre. Il est moins lourd et se lit par la plupart des supports numériques (smartphone, tablette, laptop...)

5. Pressage des CD

Dans cette activité, la pochette a été préalablement montée par le responsable artistique de la maison d'édition et les caractéristiques sont celles de la couverture du livre imprimé en y ajoutant l'équipe de production. Le format est 27/18 cm. Les informations supplémentaires à l'autre version sont l'équipe de production, la durée...

IV. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU ROMAN AUDIOVISUEL *DANS LES BRUITS DU TEMPS*

Titre de l'ouvrage	Dans les bruits du temps
Genre	Vidéo narrative
Durée	23 minutes
Auteur	Jacques Christian Abanda Mbarga
Montage vidéo et effets spéciaux	Ngolla Andjongo Justin
Éditeur	Éditions Mabelle gazette
Réalisateur	Beyala
Langue de production	Français
Mode de fixation	Gravure
Logiciel de traitement de son	Adobe audition CS6
Logiciels de traitement d'image	Adobe Illustrator et Photoshop
Logiciel de montage vidéo	Adobe première pro
Voix off	Servais Noudou

Papier jaquette	Couché brillant 115g
Mode de lecture
Supports	CD, clé USB
Tirage	1000
Prix de vente	2000
Distributeurs	Peuples noirs, D&L

V. LE DEVIS DE PRODUCTION ET LE COÛT DU LIVRE AUDIOVISUEL

La vidéo narrative du roman de (23 min 58 s)

➤ Calcul des frais éditoriaux

La conception des illustrations. Pour la version audiovisuelle nous avons 3 images de plus que la version imprimée. L'illustration coûte 2000 frs $2000 \times 3 = 6000$ frs

Total des frais éditoriaux : 6000 frs

➤ Calcul des frais de préresse

- Montage de la couverture de pochette du CD : 1jr
- Salaire moyen de l'infographe : 100 000 frs

Si 22 j il gagne 100 000 en 1 j → ?

On a : $(1 \times 100.000 \text{ frs}) \div 22 = 4\,545 \text{ frs}$

Charge sociale : 30% de 4 545 frs $\rightarrow 1\,363 \text{ frs}$

Total frais montage de la couverture de la pochette : $4\,545 \text{ frs} + 1\,363 \text{ frs} = \mathbf{6\,194,83 \text{ frs}}$

- Calcul du prix d'une pochette

Flashage : 13.000 frs (A1)

Pour une couverture de pochette d'une page en recto simple, nous avons besoin de 4 films en A2 pour trouver le prix des films : $1(\text{film}) \times 1(\text{cahier}) = 1. 1 \times 13000 = 13\,000 \text{ frs}$

Total frais de sortie des supports : = **13 000 frs**

Total des frais de prépresse : $6\,194,83 \text{ frs} + 13\,000 \text{ frs} = \mathbf{19\,194,83 \text{ frs}}$

- Montage audiovisuel
 - L'enregistrement et le mixage audio nous ont coûté **25 000 frs**. Un prix forfaitaire.
 - Le montage vidéo nous a coûté 50 000 frs. Un prix forfaitaire.

➤ **Calcul des frais d'impression**

- Imposition & insolation

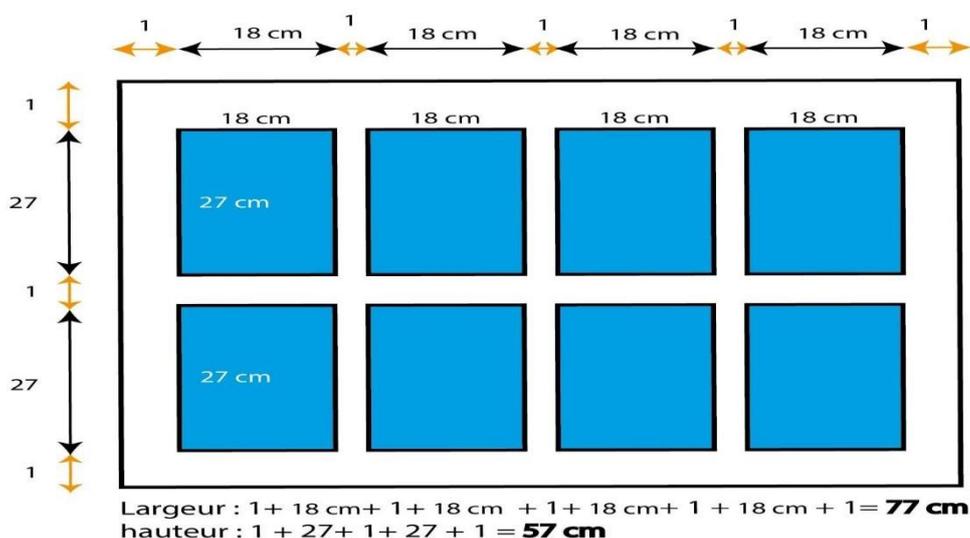
Nous avons 1 cahier pour notre couverture de la pochette d'une page recto simple pages en quadrichromie. Ce qui équivaut à 4 plaques. Nous avons négocié pour : 7.000 frs / plaque Soit: $7.000 \text{ frs} \times (4) = \mathbf{28\,000 \text{ frs}}$

- Calage

Pour le calage, nous avons également pu négocier pour : 7.000 frs / plaque

Soit : $7.000 \text{ frs} \times (4) = \mathbf{28\,000 \text{ frs}}$

➤ **Imposition couverture de la pochette**



➤ **Calcul du coût du papier**

- Pour le calcul du papier, il faut précédemment faire l'imposition.

Format de travail : 57 x 77 cm

Format d'achat : 55 x 80 cm

Nous imprimons notre ouvrage sur du papier couché brillant 150 g.

- Papier intérieur :

Calcul Hors-gâche = 1 x 1000 ex. = **1000 feuilles.**

Gâche de mise en train = 75 x nombre de côtés x nombre de couleurs x nombre de cahiers ~
soit : 75 x 1 x 4 x 1 = **300 feuilles.**

Gâche de roulage = [3% (première couleur) + 2% (des autres couleurs)] x papier hors gâche
~ soit : (3% + 2%) x 1000 feuilles = 9% x 1000 = **90 feuilles.**

Gâche de façonnage = 2% x papier hors-gâche ~ soit : 2% x 1000 feuilles = **20 feuilles.**

Total papier intérieur = 1000 feuilles + 300 feuilles + 90 feuilles + 20 feuilles = **1410 feuilles**
(au format de travail).

On déduit donc : total de feuilles : feuilles **1410** feuilles au format d'achat.

Un paquet de 500 feuilles coûte 25.000 frs.

On déduit : 1410 feuilles ÷ 500 = 2,82 paquets = 3 paquets

Nous déduisons le prix total du besoin en papier intérieur : 3 x 25 000 = **75 000 frs**

Totaux prix du papier : 75000 frs

➤ **e. Frais de roulage**

Chaque passage nous coûte 8frs en quadrichromie.

Ce qui nous donne un total de : (1370) x 4 x 8 frs = 43 840 frs

Totaux prix du roulage = 43 840 frs

➤ **Frais de façonnage**

Le façonnage de chaque exemplaire de notre livre nous a coûté 100 frs.

En multipliant par le nombre d'exemplaires imprimés, on déduit :

1.000 exemplaires x 100 frs = 100 000 frs

Totaux prix du façonnage : 100 000 frs.

➤ **Frais gravure et impression des CD**

Pour 1000 exemplaires, nous avons négocié la gravure d'un CD à 200 frs 200 x 1000 = **200 000 frs**

➤ **Frais achat des pochettes**

Nous avons négocié le prix d'une pochette à 150 frs. Pour 1000 exemplaires nous avons besoin de **150 000 frs**

➤ **Récapitulatif sous forme de tableau**

Frais éditoriaux	Frais fixes	Frais variables
Conception & recherche des illustrations	6 000 frs	x
Total frais éditoriaux	6000 frs	x
Frais de prépresse		
Montage de la pochette	6 194,83 frs	x
Sortie des supports (calques & film)	13 000frs	x
Enregistrement et mixage audio	20 000 frs	x
Montage vidéo	50 000 frs	x
Total frais prépresse	89 195	x
Frais d'impression		

Imposition / insolation	28 000 frs	X
Calage	28 000 frs	X
Roulage	X	43 840 frs
Papier pochette	X	75 000 frs
Total des frais d'impression	56 000 frs	118 840 frs
Frais de façonnage		
Façonnage	X	100 000 frs
Total des frais de façonnage	X	100 000 frs
Pochette , gravure et impression DVD		
Frais gravure des cd	X	200 000 frs
Achat pochette	X	150 000 frs
Total pochette et gravure	X	350 000 frs
Total frais fixes (1)	145 195 frs	
Total frais variables (2)	X	568 840 frs
Totaux (1) + (2)	714 035 frs	

Pour 1.000 exemplaires, nous avons : $714\ 035 \text{ frs} \div 1.000 = 714 \text{ frs} = \mathbf{714 \text{ frs}}$ Le prix de revient est donc : **714 francs CFA**

➤ **Prix de revient du livre taxe toute comprise**

Prix de revient	714 frs
Coût de diffusion et de distribution (20%) ²	142,8 frs
Coût de promotion (10%)	71,4 frs
Coût de fonctionnement (20%)	142,8 frs
Marge bénéficiaire (10%)	71,4 frs

Prix de revient estimatif hors taxe	1 142,4 frs
Droit d'auteur (10%)	114,24 frs
TVA 2% relatif sur le prix de vente HT	22,85 frs
Prix de vente public TTC	1279,49 frs = 1 300 frs

On déduit donc : le prix de vente public du livre *Dans les bruits du temps* version audiovisuelle : **1 300 francs CFA.**

➤ **Calcul du seuil de rentabilité du livre**

Coût de production

Marge brute = prix de vente public - (TVA + droit d'auteur + distribution et diffusion)

$$\frac{714\,035 \text{ frs}}{1300 - (22,85 + 114,24 + 142,8)} = 699,95 = \mathbf{700^e}$$

Nous déduisons que notre seuil de rentabilité sera atteint après la vente du 700^e exemplaire. Nous allons utiliser 12 ouvrages pour le dépôt légal et la promotion. Ce qui nous donne une marge bénéficiaire de 288 exemplaires pour 1.000 exemplaires vendus. Soit : **288 x 2000 frs = 576 000 frs** ce qui représente une assez bonne affaire pour le démarrage de notre activité.

CHAPITRE IV : PROMOTION

I. DIFFUSION DU PROJET ÉDITORIAL

Produire un livre c'est bien mais le vendre c'est encore mieux. La diffusion désigne l'ensemble des opérations commerciales et marketing mises en œuvre pour faire connaître le produit dans les différents réseaux de vente. Notre jeune maison d'édition fait la diffusion de ses produits. Nous avons élaboré une stratégie adaptée à l'œuvre que nous souhaitons mettre à la disposition du public. La diffusion se fera avant pendant et après la sortie officielle du produit.

S'agissant de la diffusion en elle-même, nous avons élaboré un plan média pour faire un tour médiatique et un plan de communication hors média en y intégrant la diffusion adaptée au livre.

1. Plan média

Notre stratégie se concentrera sur les médias classiques (télévision ; radio ; presse écrite...) et les médias sociaux (Facebook ; Tweeter, Site web, Instagram etc.) Pour toucher notre cœur de cible et leurs prescripteurs dans leur diversité. Notre plan de de communication se fera avant, pendant et après la sortie officielle du livre. Dans notre stratégie de diffusion, nous devons à la fois toucher les enfants et leurs parents. Les médias choisis et les supports conçus s'adressent donc à ces deux entités.

MÉDIA TOUR – dans les médias du Cameroun

2. Les hors-média

➤ Les supports de communications

Nous produirons des supports de communication sur le livre pour les afficher dans des lieux stratégiques tels que : devant les écoles primaires, la poste centrale, les universités, les grandes écoles et lieux de consommation du livre (bibliothèques, centres de lecture, librairies... nous pouvons donc avoir comme supports :

- Les affiches
- Les affichettes ;
- Les dépliants ;
- Les flyers.

➤ La cérémonie de dédicace

Pour chacune des parutions des *Éditions Terre d'enfants*, nous organiserons une cérémonie de dédicace. Pour le cas de *La petite présidente*, il sera question pour nous d'organiser une

cérémonie de dédicace pour présenter brièvement la structure et de manière particulière son premier produit. À cet effet, les partenaires (Plan Cameroun,

Unicef, Unesco, Ministère de la femme et de la famille ...), les potentiels clients seront invités sans oublier les médias, qui couvriront la cérémonie. Pendant la cérémonie nous avons préparé un panel constitué du Pr Cécile Dolissan (chef du département des langues et civilisations africaines à UYI et critique littéraire, du Dr Laurent Mfan enseignant à la faculté de l'éducation, de l'auteur, l'éditeur, Pr Mvounda éditeur et critique littéraire)

III. DESCRIPTION DES TÂCHES DU CALENDRIER

1. Réception et évaluation du manuscrit

Après réception et enregistrement du manuscrit, celui-ci est évalué et analysé par l'ensemble du comité de lecture, puis envoyé au comité pédagogique pour expertise, en compagnie du responsable éditorial de la maison. Les avis sont annotés sur une fiche de lecture, ce qui permet de ressortir l'appréciation générale du manuscrit. Une fois ceci fait, une note est envoyée à l'auteur pour lui faire part du rejet ou de l'acceptation de publication de son ouvrage. Ces deux étapes sont indissociables, raison pour laquelle elles s'opèrent au même moment.

2. Signature du contrat

Il est question ici de signer le contrat d'édition avec l'auteur qui va rédiger l'ouvrage en ressortant les attributions et les garantis de chaque partie.

3. Lecture-correction

L'évaluation concerne le fond des textes. Elle est coordonnée par le directeur d'ouvrage assisté du responsable éditorial. Il s'agit de souligner les faiblesses et les manquements de l'ouvrage. Au terme de cette première évaluation générale, un découpage illustratif est proposé ainsi qu'une fiche technique des personnages et un descriptif des planches, pour ressortir les détails voulus sur chaque planche en fonction de la scène représentée. Elle vise également à peaufiner la pensée de l'auteur.

4. Commande d'illustrations

Le responsable éditorial entre en contact avec un illustrateur en fonction du style voulu par l'auteur. Celui-ci reçoit en retour le découpage, la fiche technique des personnages et la

description des planches ; documents qui lui permettront de mieux s'approprier l'histoire afin de réussir les dessins. L'éditeur signe un contrat avec l'illustrateur en mentionnant les délais de réalisation des illustrations et le montant à verser pour cette tâche.

5. Conception de la maquette

La maquette est le chemin de fer de l'ouvrage. Sa conception commence dès lors que les illustrations sont reçues et le texte finalisé envoyé en relecture – correction.

6. Mise en page du livre

Lorsque le livre est relu, le graphiste coule les textes dans la maquette et applique les feuilles de style conçues pour chaque niveau d'information et élément graphique. Il intègre également les images envoyées par l'illustrateur.

7. Relecture/correction

C'est l'étape de vérification des coquilles du manuscrit.

8. Traduction du texte en anglais

C'est l'étape de restitution du texte original en langue anglaise par le service de traduction de la maison tel que mentionné dans le contrat au niveau de la cession des droits.

9. Montage de la maquette de couverture

Elle est faite par un spécialiste en montage ou par une personne compétente de la maison d'édition en fonction des caractéristiques prédéfinies.

10. Sorties des épreuves

Ici, des premiers exemplaires sont tirés pour les dernières vérifications avant envoi des BAT à l'imprimerie. On peut déjà entamer la diffusion de l'ouvrage en faisant des annonces de parution sur les réseaux sociaux, de même que sur la plateforme de la maison d'édition.

11. Impression

Il s'agit pour l'éditeur d'envoyer le bon à tirer à l'imprimeur pour impression. L'ouvrage subira plusieurs retouches pour qu'au final on obtienne le produit fini voulu.

12. Suivi en fabrication, façonnage et emballage

Il s'agit de suivre le travail à l'imprimerie pour être sûr qu'il a été entamé et qu'il sera prêt dans les délais impartis pour sa réalisation. Ceci permet de rendre des comptes à l'auteur au fur et à mesure que le travail avance en lui donnant la date probable de livraison. Il sera ensuite acheminé chez l'éditeur dans des emballages afin d'éviter toutes destruction.

14. Distribution

C'est à ce niveau que l'on peut acheminer les produits dans les points de vente.

IV. CALENDRIER ÉDITORIAL

Identification des tâches	Périodes																		
	Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre		
	S1	S2	S3	S4	S1	Se m 2	Se m 3	Se m 4	Se m 1	Se m 2	Se m 3	Se m 4	Se m 1	Se m 2	Se m 3	Se m 4	Se m 1	Se m 2	Se m 3
Réception du manuscrit	■																		
Évaluation du manuscrit	■																		
Signature du contrat		■																	
Lecture/correction		■																	
Commande d'illustrations			■	■															
Conception de la maquette					■														
Mise en page du livre						■	■												
Relecture/correction							■	■											
Traduction du texte en anglais								■	■										
Montage de la maquette de couverture									■										
Sorties des épreuves										■	■								
Impression, façonnage, emballage												■							
Suivi en fabrication												■	■						
Distribution														■	■	■			

V. LA COMMERCIALISATION

Pour atteindre principalement notre cœur de cible, nous avons constitué un annuaire des lieux de grande affluence où l'on peut facilement trouver les parents en compagnie de leurs enfants ou encore les enfants et parents séparément (école, super marché, manège, Bois, Park ...). La commercialisation se fera dans tous les centres culturels (IFC, Institut Goethe, CRÉPLAT, L'artisanat) les supers marchés (Casino, Dove, Carrefour, Santa Lucia, Mahima, Fontana etc.), les camps de vacances (Camaroes, cass de Nkoldongo...) et dans les grandes écoles primaires privées. Nous utiliserons également la méthode classique et maillon essentiel, qu'est le libraire classique. Nous signerons à cet effet un partenariat par voie de système d'office et de dépôt-vente.

➤ **Nos circuits de distribution**

La distribution est l'un des processus les plus essentiels pour acheminer le livre vers son public cible. Pour cette activité nous allons utiliser deux circuits à savoir :

- **Le circuit direct. Éditeur- acheteur**

Ce circuit est celui géré directement en interne par les Éditions Terre d'enfants. Les livres sont disponibles à la maison d'édition et les ventes en gros s'y font également. En effet, nous disposons d'un magasin où nous pourrions stocker une grande quantité de livres.

- **Le circuit indirect1 éditeur-libraire-acheteur**

C'est le circuit le plus connu et usité par les clients. Il est question de signer les contrats avec des librairies pour la vente de nos ouvrages. À cet effet notre structure et la librairie vont s'entendre sur les systèmes de vente suivants :

- **Le système d'office**

Ceci se fera avec les librairies telles que « Les Peuples Noirs », librairie Clé et Messapresse, avec qui nous signerons des contrats pour la commercialisation de notre produit. Ce contrat portera sur les devoirs de chacun des partenaires pour la bonne circulation du livre et les moyens de paiements.

- **Le dépôt-vente**

Un dépôt qui sera sanctionné par la signature d'un contrat et d'une fiche de dépôt de livres qui présentent de façon claire la marge bénéficiaire de chacun notamment : 20% sur un exemplaire vendu pour le libraire et 75% pour l'éditeur. Ceci se fera dans diverses librairies telles que : D&L, la librairie Tchuenté, la librairie Clé.

- . Le système d'achat à compte ferme

Ici le libraire paye comptant les livres qu'il va se charger de revendre. À charge pour lui d'en supporter les pertes car, ils ne peuvent être retournés

• Le circuit indirect 2 : éditeur - distributeur -libraire - acheteur

Ce circuit permettra au livre de connaître également une autre visibilité, parce qu'il ira à la conquête d'autres publics. Il se fera par le distributeur Messa. Vers les librairies :

- Peuples Noirs (Poste-centrale, face SNI) ;
- D&L (Santa-Barbara) ;
- Clé équinoxe (Avenue Foch) ;
- Saint Paul (Cathédrale)

CONCLUSION

Parvenue au terme de la présentation de notre dossier technique, il ressort que les éditions *Mabelle Gazette* sont une maison d'édition nouvellement établie sur le marché camerounais. Cette maison d'édition spécialisée dans la production des livres pour enfants et littérature jeunesse qui promeuvent les valeurs culturelles et morales africaines en général et camerounaises en particulier. En prenant en compte l'étude de son environnement interne et externe et son plan de financement, la maison a l'occasion d'exploiter les opportunités qui s'offrent à elle sur ce terrain presque vierge et d'atteindre sa vision malgré les menaces. De la conception à la livraison, tout le processus de publication de son premier ouvrage : *Dans les bruits du temps* et sa version audiovisuel est dorénavant détaillé.

SOURCES CONSULTÉES

1. Supports de cours

- François Nkeme, Michel Ndi, cours d'Atelier de l'imprimé, mars 2022
- François Nkeme, cours conception et réalisation des supports de communication, juin 2022
- Vincent Lele, cours de Conception, élaboration et réalisation d'une œuvre éditoriale, juin 2022

2. Ouvrages

- OMPI, Gestion de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'édition ;
- Industries créatives, Publication de l'OMPI No. 868F
- Abrégé du code typographique à l'usage la de presse, 1988, Paris, éditions CFPJ ;
- Guery Louis (1986) Manuel de secrétariat de rédaction de la copie à la - Maquette de mise en page, Paris éditions CEPJ ;

3. Sites consultés

- <http://lapressemagazinecairn.org.htm>
- <http://www.plancameroun.org>
- <http://www.bayard.com>
- <http://www.l-expert-comptable.com> (comment créer une entreprise de presse)

4. Dictionnaire

Larousse Dictionnaire de Français, Larousse, Paris, 2016

ANNEXES

1. Les fiches

- Cahier de charge adressé à l'auteur pour la commande du manuscrit ;
- Fiche de réception du manuscrit *Dans les bruits du temps*;
- Fiche d'évaluation de l'ouvrage *Dans les bruits du temps*;
- Note d'appréciation du comité scientifique.

2. Les contrats

- Contrat d'édition du livre imprimé ;
- Contrat de cession de droits des illustrations ;
- Contrat d'édition pour le livre adapté en audiovisuel ;
- Contrat de travail d'Éditions du livre imprimé ;

3. Les supports de communication

- Couverture du dossier de presse ;
- Demande de couverture médiatique ;
- Communiqué de presse ;
- Affichette d'annonce du livre ; *dans les bruits du temps*
- Affichette de dédicace du roman *dans les bruits du temps*;
- Invitation à la dédicace.

CONTRAT D'ÉDITION

Entre les soussignés :

.....

Ci-après dénommé(e) « l'auteur »

D'une part

Et :

.....

Ci-après dénommé « l'éditeur »

D'autre part,

Étant préalablement expose que :

L'auteur a soumis à l'éditeur un manuscrit provisoirement intitulé :

« Titre »

L'éditeur s'étant montré intéressé par la publication de l'œuvre, les parties se sont rapprochées afin de fixer les modalités d'exploitation de l'œuvre par l'éditeur.

Il a été convenu ce qui suit

Article 1 : objet du contrat

1. Dans le cadre du présent contrat, l'auteur cède à l'éditeur le droit exclusif de fabriquer ou faire fabriquer en nombre des exemplaires de l'œuvre et de la réaliser ou faire réaliser sous une forme physique, en toutes langues et tous pays, sous toutes formes et présentations et par tous procédés tant actuels que futurs. La cession est consentie pour la durée de la propriété littéraire et artistique d'après les lois camerounaise et étrangères.

2. L'auteur garantit à l'éditeur la jouissance entière et libre de toutes servitudes des droits cédés contre tous troubles, revendications et évictions quelconques, notamment tout ce qui peut tomber sous le coup des lois et autres dispositions relatives à la diffamation et l'injure, à la vie privée et à la contrefaçon.

3. L'éditeur s'engage à faire figurer, sur chacun des exemplaires papier de l'œuvre, le nom de l'auteur ou le pseudonyme indiqué au présent contrat. Il ne pourra exercer les droits cédés que dans le respect du droit moral de l'auteur.

Article 2 : étendue de la cession

1. L'auteur cède à l'éditeur, à titre exclusif, le droit d'imprimer, reproduire, publier et exploiter l'œuvre sous forme de livre imprimé.

2. L'auteur, considérant les obligations mises à la charge de l'éditeur par le présent contrat et notamment l'engagement qu'il souscrit de publier l'œuvre et de lui assurer une exploitation permanente et suivie conformément au présent contrat. Il cède également à l'éditeur, à titre exclusif et pour la durée du présent contrat, le droit d'adapter, de reproduire et de représenter, de publier et d'exploiter l'œuvre en tous pays et en toutes langues ainsi que suit :

a) Droit de reproduction et d'adaptation graphique :

1. Le droit de reproduire l'œuvre sous d'autres présentations que l'édition principale et notamment en édition club, au format de poche, illustrée, de luxe (à tirage limité ou non), de demi-luxe, reliée, populaire, scolaire, critique, dans une anthologie ou dans d'autres collections, séparément ou réunie avec d'autres œuvres ;

2. Le droit de reproduire tout ou partie de l'œuvre par tout procédé et sur tout support graphique actuel ou futur et notamment par voie de presse (y compris en pré et post publication), photocopie et micro reproduction ;

3. Le droit d'adapter tout ou partie de l'œuvre pour tous publics et sous toutes formes modifiées, abrégées ou étendues et notamment édition condensée ou destinée à un public particulier, bande dessinée, pré ou post publication et de reproduire ces adaptations sur tout support graphique actuel ou futur.

b) Droit de traduction :

Le droit de traduire en toutes langues et en tous pays tout ou partie de l'œuvre et ses adaptations et de reproduire ces traductions sur tout support graphique actuel ou futur.

c) Droit d'adaptation et de traduction sur des supports autres que graphiques :

Le droit d'adapter et de traduire tout ou partie de l'œuvre en toutes langues pour toute exploitation autre que graphique et notamment, exploitation en livre-audio, exploitation théâtrale, sonore et musicale, visuelle ou radiophonique.

d) Droit de représentation :

Le droit de représenter tout ou partie de l'œuvre, ses adaptations et ses traductions, y compris les adaptations audiovisuelles, en toutes langues et en tous pays, par tout procédé actuel ou futur de communication au public et notamment par :

- Lecture ou récitation publique, représentation dramatique, exécution lyrique, présentation publique ;

- La diffusion par voie hertzienne, par satellite, par télédiffusion, par tout moyen de télécommunication, par tout moyen de câblodistribution et sur tout réseau de diffusion. Ce droit comprend également la diffusion qui pourrait être faite de l'œuvre, de ses adaptations et traductions, graphiques ou non graphiques dans tout réseau numérique et par tous les procédés de communication au public en ligne.

Article 3 : obligations de l'éditeur

1. L'éditeur s'engage à publier l'œuvre dans le délai de..... (jours) à compter de la remise du texte définitif et complet, sauf retard imitable à l'auteur. Passé ce délai, le présent contrat sera résilié de plein droit si l'éditeur ne procède pas à la publication de l'œuvre dans les..... (jours) de la mise en demeure qui lui sera faite par lettre recommandée, par l'auteur.

En ce cas, une somme de (.....frs) sera versée à l'auteur à titre de dédit forfaitaire, étant précisé que toute somme versée en acompte sur le droit d'auteur viendrait en règlement du dédit ou en déduction du montant de celui-ci.

2. L'éditeur s'engage à n'apporter à l'œuvre aucune modification sans l'autorisation écrite de l'auteur. Il s'engage à faire figurer sur chacun des exemplaires le nom de l'auteur, son pseudonyme ou la marque que celui ci lui indiquera.

Il s'engage à assurer à l'œuvre une exploitation permanente et suivie et une diffusion commerciale, conformément aux usages de la profession.

En conséquence, dans le cas où toutes les éditions de l'œuvre auxquelles aura procédé l'éditeur viendraient à être épuisées, le présent contrat serait résilié de plein droit, sauf convention particulière, si l'éditeur ne procédait pas, lui-même ou par cessionnaire, à une réimpression dans un délai négocié.

En cas de mise au pilon, l'éditeur devra remettre à l'auteur un certificat précisant la date à laquelle l'opération aura été accomplie et le nombre de volumes détruits.

En conséquence de la mise en solde totale ou du pilonnage total, le compte de l'auteur devra être liquidé et le droit d'exploitation restitué à l'auteur tant pour l'édition librairie que pour ceux des droits dérivés cédés à l'éditeur qui n'auraient pas été exploités par ce dernier ou cédé par lui à un tiers avant la mise totale au pilon ou le vent en solde totale.

Article 4 : remise du manuscrit

1. L'auteur s'engage à remettre à l'éditeur, au plus tard le (...) un manuscrit définitif et complet, soigneusement revu et mis au point avec s'il y a lieu toutes annexes, légendes et bibliographies, sous forme de fichier numérique compatible avec les outils informatiques de l'éditeur. Si l'auteur ne remet pas la version définitive et complète de son manuscrit à la date prévue et dans les formes convenues ci-dessus, l'éditeur pourra soit résilier le contrat aux torts de l'auteur soit lui accorder.

2. Les documents originaux par l'auteur lui seront restitués sur sa demande par l'éditeur après la parution de l'ouvrage, le texte remis par l'auteur et les clichés réalisés aux frais de l'éditeur restant seule la propriété de celui-ci.

Article 5 : attributions de l'éditeur

1. L'éditeur se réserve expressément le droit de déterminer seul, pour toutes les éditions :

- Le format, le façonnage ;
- La présentation et la couverture ;

- Le prix de vente et le nombre de tirages ;
- Le titre ;
- La collection ;
- Les moyens de commercialisation ;
- Les textes promotionnels, verso de couverture et rabats, prière d'insérer, campagnes publicitaires ;
- La promotion de l'œuvre ; - La date de mise en vente etc.

2. L'éditeur reste seul propriétaire de tous éléments de fabrication qu'il aura établis ou fait établir pour la réalisation matérielle de l'œuvre et notamment les fichiers numériques sous quelques formes que ce soit.

3. L'éditeur est habilité à accorder à des tiers, et le cas échéant, par voie de cession, toutes les autorisations de reproduire et de représenter, de publier, d'adapter et d'exploiter dans la limite des droits qui lui sont conférés par le présent contrat tout ou partie de l'œuvre et ses adaptations. L'auteur s'engage à communiquer à l'éditeur toute demande qui lui serait faite par un tiers en vue de l'acquisition des droits sur l'œuvre.

Article 6 : Droit d'auteur

1. L'éditeur devra à l'auteur, pour chaque exemplaire vendu, un droit de 8% sur le prix de vente au public hors taxes.

2. Les droits d'auteurs ne porteront :

- Ni sur les exemplaires remis gratuitement à l'auteur. Les exemplaires qu'il désirerait en plus de ceux-ci lui seraient facturés avec (...%) de remise sur le prix hors taxes. Ces exemplaires sont incessibles ;

- Ni sur les exemplaires destinés au service de presse ;

- Ni sur les exemplaires destinés à la promotion et à la publicité ;

- Ni sur les exemplaires destinés au dépôt légal et à l'envoi des justificatifs. Toute autre utilisation des exemplaires gratuits devra recevoir l'accord de l'auteur.

3. À titre d'avances sur l'ensemble des droits dus (avoir), il est versé à l'auteur une somme brute de **250 000 FCFA** qui sera retiré dans son droit d'auteur.

Article 7 : droit de préférence

1. L'auteur accorde à l'éditeur un droit de préférence pour les œuvres qu'il se proposerait de publier à l'avenir. Ce droit est limité à quatre œuvres nouvelles, à compter de la signature du présent contrat et non compris celle faisant l'objet du présent contrat. Pour l'exercice du droit de préférence, l'œuvre doit être présentée à l'éditeur sous la forme d'un manuscrit définitif remis par l'auteur.

2. Chacune des œuvres couvertes par ce droit de préférence fera l'objet d'un contrat qui mentionnera le nombre d'œuvres futures pour lequel l'auteur reste lié à l'éditeur. La cession de chaque ouvrage que l'éditeur aura accepté d'éditer sera régie par l'ensemble des clauses, charges et conditions du présent contrat et sera valable également pour toutes les formes d'exploitation prévues par le présent contrat, sous réserve de conditions spécifiques convenues par acte séparé.

3. La présente clause cessera de produire effet, immédiatement et de plein droit à la suite de deux refus successifs, d'œuvres nouvelles présentées par l'auteur dans le cadre du présent pacte de préférence. L'auteur devra, au cas où il aurait reçu des avances pour ses œuvres futures, en effectuer préalablement le remboursement à l'éditeur.

Article 8 : exploitation permanente et suivie

L'éditeur est tenu d'assurer à l'œuvre une exploitation permanente et suivie, et une diffusion commerciale conformes aux dispositions de la loi et de l'accord conclu dans le présent contrat, du Code de la propriété intellectuelle et étendu par arrêté.

Article 9 : rémunération en cas d'exploitation par un tiers des droits cédés

Sous réserve de l'obligation de procéder lui-même à une publication de l'œuvre, il est expressément convenu que l'éditeur est habilité à accorder à des tiers, par voie de cession toutes les autorisations qu'il jugera nécessaires pour l'exploitation des droits qui lui sont cédés par l'auteur par le présent contrat. L'éditeur devra à l'auteur, en cas d'exploitation par un tiers de ces droits, ...% des recettes hors taxes qu'il aura perçu.

Article 10 : mise au pilon partielle

1. Si, à quelque moment que ce soit, et ce dès le début de l'exploitation, l'éditeur a un stock de l'ouvrage plus important qu'il ne le juge nécessaire pour satisfaire les commandes, il aura le droit sans que le contrat soit pour autant résilié, de pilonner une partie de ce stock.

2. L'éditeur sera également en droit, à tout moment, de faire supprimer les exemplaires défectueux, abîmés ou défraîchis.

Article 11 : exploitation par un tiers

L'éditeur devra à l'auteur, en cas d'exploitation par un tiers de ces droits, les rémunérations suivantes :

- Droits de reproduction et d'adaptation graphiques : (...%) des recettes hors taxes qu'il aura perçues ;

- Droits de traduction : (...%) des recettes hors taxes qu'il aura perçues ;

- Droits de reproduction, d'adaptation et de traduction autres que graphiques : (...%) des recettes hors taxes qu'il aura perçues ;

- Droit de merchandising (...%) des recettes hors taxes qu'il aura perçues ;

- Droits de représentation de l'œuvre, de ses adaptations et traductions graphiques et non graphiques : (... %) des recettes hors taxes qu'il aura perçues.

Article 12 : vente en solde totale et mise au pilon totale

1. En cas de mévente, l'éditeur aura le droit, après en avoir prévenu l'auteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception deux mois à l'avance :

- Soit de solder les exemplaires en stock étant précisé que le produit de cette vente lui restera acquis sans droits d'auteur si les ouvrages sont vendus à moins de 25 % du prix de vente au public hors taxes - Soit de procéder à une mise au pilon totale. 2. Dans l'un ou l'autre cas, l'auteur devra, dans les trente jours suivant l'avis qui lui sera donné de l'un ou l'autre mode de liquidation, faire connaître à l'éditeur, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, s'il préfère racheter lui-même les exemplaires en stock à un prix qui ne saurait être supérieur au prix de vente au soldeur en cas de solde ou au prix de fabrication en cas de mise au pilon. 3. S'il achète effectivement ce stock, l'auteur ne pourra mettre en vente les exemplaires, lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, qu'après avoir fait disparaître le nom de l'éditeur et toutes les mentions existantes de l'éditeur.

4. En cas de mise au pilon totale, l'éditeur devra si l'auteur le demande, lui remettre un certificat précisant la date à laquelle l'opération aura été accomplie et le nombre d'exemplaires détruits.

Article 13 : incendie – inondation

En cas d'incendie, inondation, tout autre cas accidentel ou de force majeure ayant eu pour conséquence la détérioration, la destruction ou la disparition de tout ou partie des exemplaires en stock, l'éditeur ne pourra être tenu pour responsable des exemplaires détériorés, détruits ou disparus. Il ne sera dû à l'auteur aucun droit ni aucune indemnité relative à ces exemplaires.

Article 14 : attribution de compétence

Tous les différents litiges pouvant naître à l'occasion du présent contrat devront à la seule compétence des Tribunaux de Yaoundé, au Cameroun après échec d'un règlement à l'amiable préalable.

Fait et signé en 3 exemplaires à Yaoundé, le.....

L'auteur

L'éditeur

CONTRAT DE COMMANDE D'ILLUSTRATIONS

Entre les soussignés :

Ci-après dénommé(e) « l'auteur » D'une part Et :

.....

Ci-après dénommé « l'éditeur » D'autre part,

Il a été préalablement exposé que :

Les Éditions Mabelle Gazette sont une maison d'édition spécialisée dans la publication d'ouvrages éducatifs illustrés pour enfants. Dans ce cadre, elles envisagent faire un (type de livre) ... pour (préciser le mois et l'année) ...

Nom de l'illustrateur..... Description.....

Le présent contrat porte donc sur la fourniture d'environ (21)... dessins en couleur par Franck Midjaaux Éditions Mabelle gazette.

En conséquence de quoi, il a été expressément convenu ce qui suit :

Article 1 : la commande

1. Définition des travaux commandés

Le dessin et le coloriage d'environ 21 dessins pour l'ouvrage intitulé (titre de l'ouvrage) : L'ensemble de ces conceptions, réalisations, définitions et créations sera ci-après dénommé, Mabelle créa. Les Créations devront impérativement répondre aux caractéristiques suivantes : efficacité, rapidité, excellence.

2. Conditions de réalisation de la commande

L'illustrateur remettra aux Éditions Mabelle Gazette au plus tard le 25 octobre l'ensemble des créations fines et traitées. Celles-ci devront être accompagnées de chartes graphiques et comporter notamment le descriptif des types de sources iconographiques.

3. Non-respect des délais de remise

En cas de non-respect des délais de remise stipulés à l'article 2 par l'illustrateur, les présentes pourraient être résolues de plein droit, si bon semble aux Éditions Olivine par la simple survenance du terme et sans qu'il soit besoin d'une formalité judiciaire ou d'une mise en demeure préalable quelconque. Les Éditions Mabelle Gazette devront seulement confirmer à l'illustrateur qu'elles se prévalent de la présente clause résolutoire par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. L'illustrateur devra restituer immédiatement les sommes qu'elle aurait reçues des Éditions Mabelle Gazette en exécution des présentes antérieurement à la notification de la résolution. Les Éditions Mabelle Gazette pourront toutefois, si elle le souhaite, accorder à l'illustrateur un délai supplémentaire pour remettre ses travaux.

Article 2 : cession

1. L'illustrateur cède à titre exclusif l'ensemble des droits de la propriété intellectuelle relatifs aux créations tels qu'énumérés ci-après au présent article.

2. La cession des droits est consentie à titre exclusif, pour toutes les langues, pour le monde entier et pour la durée de la propriété littéraire et artistique telle qu'elle résulte des lois et conventions internationales en vigueur et de ses éventuelles prorogations et prolongations.

3. Les droits cédés comprennent notamment, le droit de reproduire, de représenter et d'adapter les créations et notamment :

- Le droit de reproduire, de représenter et d'adapter les créations sous toutes formes d'édition : ordinaire, de luxe (à tirage limité ou non), de demi-luxe, reliée, populaire, de poche (dite aussi de grande diffusion), en clubs, en gros caractères, scolaire, critique ou dans une anthologie ;

- Le droit de reproduire, de représenter et d'adapter les créations par photographies et dessins, et sous toute autre forme relevant des arts graphiques et plastiques ;

- Le droit de reproduire, de représenter et d'adapter les Créations par photocopie, microcarte, microfiche ou microfilm ou tout autre procédé analogue existant ou venir qu'il soit électronique, analogique, magnétique ou numérique ;

- Le droit de reproduire, de représenter, d'adapter et de communiquer au public les créations et leurs adaptations par tous procédés audiovisuels connus ou inconnus à ce jour, notamment cinéma, télédiffusion (par ondes, câble, satellites, etc.), vidéo, sur tous supports et en tous formats connus et inconnus, soit directement, et ce tant dans les secteurs commercial que non commercial, public que privé, en vue de la réception collective (notamment salles de cinéma et tous lieux

publics) et/ou domestique (notamment par télévision, par vente ou location sur tous supports aux particuliers...).

4. Tous les droits cédés par l'illustrateur permettront de procéder à toute protection des Créations et de leurs adaptations par le biais de droits de propriété industrielle et notamment par le droit des brevets, le droit des marques, le droit des dessins et modèles.

5. Compte tenu de l'étendue et de l'exclusivité de la cession, l'illustrateur reconnaît, dès entrée en vigueur des présentes et pour leur durée, qu'il lui est interdit d'exploiter séparément, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, sous quelque forme et dans quelque genre que ce soit, les créations ainsi que toute adaptation des créations.

6. Les Éditions Mabelle Gazette acquièrent la qualité d'ayant droit de l'illustrateur pour l'exercice des droits cédés qu'il utilisera comme bon lui semble, notamment en passant tous contrats de cession, mandat, licence, ou d'autorisation de reproduction, de représentation et diffusion par quelque mode que ce soit utiles à l'exploitation des droits cédés. Les Éditions Mabelle Gazette s'engagent à mentionner le nom de l'illustrateur sur chaque ouvrage dont il aura fait les illustrations.

Article 3 : la rémunération

En contrepartie de la cession de ses droits de propriété intellectuelle sur ses créations, l'illustrateur percevra une rémunération à la tâche de 150 000 ...de FCFA, sous forme de droits d'auteur, avant ou après livraison des créations ou sous toute autre forme de paiement voulue par l'illustrateur.

Article 4 : les conditions générales

1. Taxes

Toutes les sommes versées aux présentes s'entendent hors taxes.

2. Résiliation

En cas de manquement fautif de l'une ou l'autre partie à ses obligations contractuelles telles que définies aux présentes, après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet dans les quinze jours qui suivront sa présentation, le présent contrat pourra être résilié de plein droit. Pour constater le jeu de la présente clause et pour connaître de toute difficulté que sa mise en œuvre pourrait soulever, les parties sont convenues expressément de donner attribution de compétence à Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Yaoundé statuant en référé. Toute résiliation sera sans incidence sur les cessions, transferts de droits et autres contrats d'exploitation des droits cédés que les Éditions Olivine auront valablement conclus avant son intervention et ne sera effective que lorsque son constat par le juge des référés sera définitif.

3. Nullité d'une clause

La nullité de l'une des clauses du présent contrat sera sans influence sur la validité de celui-ci.

4. Loi applicable et tribunal compétent

Les présentes sont soumises au droit camerounais et à la compétence des Tribunaux de Yaoundé.

5. Élection de domicile

Les parties, pour l'exécution des présentes, font élection de domicile à l'adresse portée en tête des présentes.

Fait et signé en 3 exemplaires À Yaoundé,

Le

L'illustrateur

L'éditeur

Franck Midja

Sylvie Beyala Zogo

CONTRAT DE TRAVAIL

Entre les soussignés.....

D'une part

Et,

M./Mme

Né(e) le.....

à.....Nationalité.....

Demeurant à.....Numéro de
tél.....

D'autre part.

Il a été convenu comme suit :

Article 1 : Clauses générales

Le présent contrat est soumis au disposition ci-après :

- La constitution camerounaise ;
- La loi n0 92-007 du 14 aout portant code du travail ;
- Les décrets et arrêtés pris pour son application.

Article 2 : Engagement

Les Éditions Mabelle Gazette engagent M./Mme

À compter du..... pour l'exercice de son activité.

Article 3 : fonction et qualification

M./Mme est recruté en qualité de.....

M./Mme exercera les fonctions suivantes :

Ces fonctions sont susceptibles d'évolution.

Article 4 : Rémunération

M./Mme sera soumis(e) à la durée légale/conventionnelle du travail applicable dans l'entreprise. Il/ elle percevra à ce titre une rémunération brute mensuelle de :

Cette rémunération est susceptible d'évolution.

Article 5 : Sécurité sociale

Le régime de sécurité sociale est celui de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS).

Article 6 : Absences régulières

Le régime des absences régulières est celui prévu par la réglementation et les usages en vigueur.

Article 7 : Résiliation de contrat

Le contrat sera résilié de plein droit sans préavis :

- Si après acceptation et signature du contrat, le contractant ne rejoint pas son poste de travail ;
- Pour faute lourde.

Article 8 : Obligations et serment professionnels

Le contractant s'engage à céder tout son temps à son activité dans le respect du code de conduite de l'entreprise, aux tâches qui lui seront confiés, à se conformer à toutes les clauses du présent contrat et à ne fournir aucune information de nature confidentielle dont il aura pu avoir connaissance à l'occasion de son travail.

Article 9 : Clauses particulières

Un règlement intérieur est annexé au présent contrat. L'employé déclare formellement être libre de tout engagement antérieur à toute autre structure pouvant compromettre l'exercice de ses fonctions. Le cocontractant déclare en outre avoir pris connaissance des clauses et conditions du présent contrat et accepte sans réserve toutes les dispositions.

Article 10 : Différents individuels

Les différends nés à l'occasion de l'exécution ou de la rupture du présent contrat seront soumis à l'Inspection du travail du lieu d'exécution du contrat. En cas de non conciliation entre les partis, seuls les juridictions et tribunaux du lieu de l'entreprise seront compétents.

Lu et approuvé le

La directrice

Le contractant

BON DE COMMANDE

Le numéro suivant doit apparaître sur toute la correspondance annexe, les papiers de livraison et les factures : (**numéro de bon de commande**)

À :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone :

Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Total
Montant total				

Veillez adresser ce bon de commande par courrier ou courriel à :

.....

N.B : Tout bon de commande incomplet ne pourra être traité.

Fait à Yaoundé le

Signature

Lundi le 05 juillet 2021

À monsieur/madame

.....

Objet : Demande de subvention du projet éditorial « *Dans les bruits du temps* »

Monsieur/Madame,

Créée le 23 juin 2021, les Éditions Mabelle Gazette sont une maison d'édition bilingue spécialisée dans la publication d'ouvrages illustrés à caractère culturelle, qui sensibilisent les enfants sur le respect des valeurs culturelles africaines. Entreprise jeune et dynamique, elle souhaite se faire un nom dans le marché du livre en lançant un collectif d'auteurs de sa collection « Bantou », dont le premier bijou est *Dans les bruits du temps*; ouvrage qui rappelle quelques règles de politesse à ne surtout pas négliger et rappelle à l'ordre les enfants au comportement difficile.

À cet effet, l'honneur est pour nous de solliciter votre haute bienveillance, par la présente, afin de pouvoir mettre en œuvre et matérialiser ce projet qui nous tient particulièrement à cœur.

À toutes fins utiles, nous vous adressons en pièce jointe un descriptif de la structure, une présentation du projet en cours, ainsi qu'une fiche à remplir et à nous faire parvenir au plus tard le 00/00/2021. Nous restons à votre entière disposition pour tout rendez-vous que vous jugerez nécessaire à l'étude de notre demande.

Vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous porterez à notre sollicitation, et dans l'attente d'une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur/Madame, l'expression de nos respectueuses salutations.

La direction

Dossier de presse



Maison d'édition spécialisée dans la littérature pour enfants
Siège sociale : Santa Barbara face station Golf in
S.A.R.L, capital de 10 000 000 FCFA

 +237 698 225 918

 mabellegazette@gmail.com

 www.mabellegazette.com



Littérature de jeunesse
S.A.R.L
Yaoundé, Santa-Barbara
+ 237 698 225 918
+ 237 699 225 112
www.editionmabellegazette.com

Yaoundé le 07 novembre 2022

**À l'attention
du Directeur Général
de la CRTV**

Objet : demande de couverture médiatique

À l'occasion de la parution du livre *Dans les bruits du temps* de Jacques Christian ABANDA MBARGA, illustré par Franck MINDJA, les éditions **Mabelle Gazette** organisent une cérémonie de dédicace le 15 novembre 2022 au Centre culturel de l'artisanat à partir de 15h.

En effet, le présent ouvrage est une contribution à l'éducation et à la conservation des valeurs morales et culturelles africaines des jeunes africains.

Nous sommes convaincus qu'une telle information s'inscrit en droite ligne avec les objectifs de votre média.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

La Directrice Générale

Sylvie BEYALA ZOGO

→ Édition
→ Création graphique
→ Promotion
→ Distribution et commercialisation

+237 698 225 918

mabellegazette@gmail.com

www.mabellegazette.com

Lire, devient un plaisir.

Communiqué de presse

Pour diffusion à partir du 05 novembre 2022

Dédicace du livre *Dans les bruits du temps*

Le 15 novembre 2022 à Yaoundé

Dans le cadre du lancement officiel de ses activités, les Editions **Mabelle gazette** spécialisées dans la littérature jeunesse invitent la communauté éducative, médias et autres association de lutte pour la promotion des valeurs culturelles africaines, à prendre part à la cérémonie de dédicace de l'ouvrage *Dans les bruits du temps* de l'auteur Jacques Christian ABANDA MBARGA ce vendredi 15 novembre dès 15h au Centre culturel de l'artisanat.

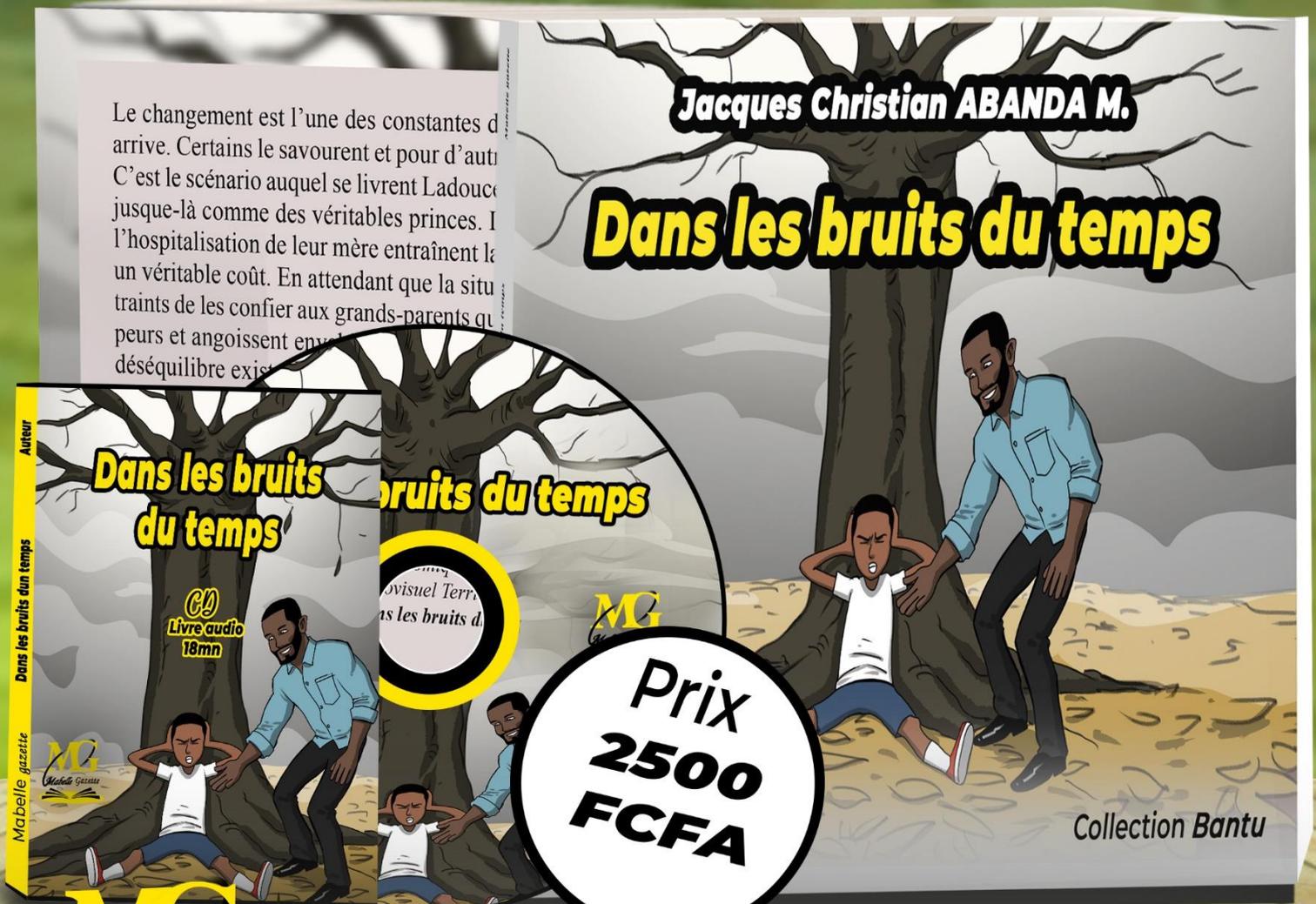
Dans les bruits du temps est un roman de 64 pages illustrés qui relate l'histoire d'une famille aisée qui du jour au lendemain va s'écrouler à cause d'une succession de problèmes. C'est dans une aventure parsemée d'obstacles et de difficultés que les enfants vont petit à petit s'adapter aux nouvelles conditions de vie.

Le livre est disponible en deux versions, audiovisuel et imprimé. Ce récit d'aventure édité en français et est en cours de traduction pour la langue anglaise.

Vient de paraître

Dans les bruits du temps

Roman illustré



Lire devient un plaisir

+237 698 225 918

mabellegazette@gmail.com

www.mabellegazette.com

Dans les bruits du temps

Roman illustré

Auteur : Jacques Christian ABANDA M.

Prix
**2500
FCFA**

Le changement est l'une des constantes d'arrivé. Certains le savourent et pour d'autr C'est le scénario auquel se livrent Ladouce jusque-là comme des véritables princes. L'hospitalisation de leur mère entraînent le un véritable coût. En attendant que la situ traints de les confier aux grands-parents qu ent enfants.

Jacques Christian ABANDA M.

Dans les bruits du temps



le 15 nov 2022



Institut Français du Cameroun
dès 15h

Le livre, devient un plaisir

+237 698 225 918
mabellegazette@gmail.com
www.mabellegazette.com

Auteur : Jacques Christian Abanda M.



Livre audio

Prix
**3500
FCFA**

Invitation

Mme/Mlle/M.....
Vous êtes convié(e) à la cérémonie de dédicace du roman jeunesse « *Dans les bruits du temps* » de Jacques Christian ABANDA M. ce mercredi 15 novembre 2022 à l'institut français du Cameroun dès 15h. Constitueront le panel, les Pr Cécile Dolissan, Pr Marcelin Mvounda, l'auteur et l'éditeur. La présente invitation vous permettra de découvrir le siège social des éditions Mabelle gazette et d'assister à la naissance d'une édition nouvelle de littérature jeunesse au Cameroun. Vous aurez également la possibilité de vous offrir ce magnifique ouvrage, lors de la séance des ventes qui aura lieu pendant cet événement riche en couleur.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	II
AVERTISSEMENT	III
REMERCIEMENTS	IV
SIGLES, ABRÉVIATIONS, ACRONYMES	V
INTRODUCTION.....	VI
Chapitre I : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	7
I. Présentation des éditions Mabelle Gazette	8
1. Contexte et justification (littérature jeunesse).....	8
2. Dénomination.....	9
3. Localisation.....	9
4. Statut juridique.....	10
5. Ligne éditoriale	10
6. La vision	11
7. Les objectifs (généraux et spécifiques).....	11
8. Les missions.....	12
8. Le slogan de l'entreprise	12
9. Nos services	12
II. Charte graphique de l'entreprise	13
1. Éléments coloriels	13
2. Description du logotype	14
3. Principes d'utilisation.....	14
4. Typographie du logo	14
5. Présentation du logotype	15
6. Papeterie de la marque	15
III. Organisation et fonctionnement de l'entreprise :	15
1. Organisation de l'entreprise	16
a. Organe décisionnel.....	16
b. Organe exécutif.....	16
2. Fonctionnement de l'entreprise	19

a. La conception/réception du manuscrit	19
b. L'écriture ou la réécriture	19
c. La signature du contrat d'édition	20
d. La relecture/correction	20
e. Traduction	20
f. Découpage illustratif	20
g. Validation des illustrations	20
h. La mise en page et l'impression	21
i. La promotion des ouvrages et des auteurs	21
j. La distribution	21
3. Masse salariale	21
Chapitre II : ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT	23
I. Environnement externe de <i>Mabelle gazette</i>	24
1. Concurrent direct	24
a. Forces des Éditions Akoma Mba	24
b. Les faiblesses des Éditions Akoma Mba	24
2. Concurrents indirect	24
II. Avantages concurrentiels	25
III. Étude du PESTEL	25
IV. Étude de l'environnement interne (SWOT)	26
1. Forces	27
2. Faiblesses	27
3. Opportunités	27
4. Menaces	27
Chapitre III : PRÉSENTATION DU PROJET ÉDITORIAL	28
I. Définition du projet éditorial	29
1. Résumé de l'œuvre	29
2. L'intérêt de la publication	29
3. Justification du choix du titre	30
4. Justification du choix de produire l'ouvrage en deux supports	30
5. La cible	31

6. Étude du cœur de cible « 10-13 ans »	31
II. CAHIER DE CHARGES FONCTIONNEL	32
1. Les caractéristiques techniques du livre version imprimée	32
2. Aspects juridiques	33
a. Mentions légales.....	33
b. Contrats.....	33
c. Charte de vie privée.....	33
3. Le devis de production livre imprimé	34
III. Processus de production du livre audio.....	40
1. Enregistrement audio du livre.....	40
a. Sélection des musiques du livre.....	40
b. Montage vidéo et mixage	40
4. Format du fichier numérique du livre audiovisuel	40
5. Pressage des CD.....	40
IV. Caractéristiques techniques du roman audiovisuel <i>Dans les bruits du temps</i>	41
V. Le devis de production et le coût du livre audiovisuel	41
Chapitre IV : PROMOTION	46
I. Diffusion du projet éditorial.....	47
1. Plan média	47
2. Les hors-média.....	47
III. Description des tâches du calendrier.....	48
1. Réception et évaluation du manuscrit.....	48
2. Signature du contrat	48
3. Lecture-correction.....	48
4. Commande d'illustrations	48
5. Conception de la maquette	49
6. Mise en page du livre	49
7. Relecture/correction	49
8. Traduction du texte en anglais.....	49
9. Montage de la maquette de couverture	49

10. Sorties des épreuves	49
11. Impression.....	49
12. Suivi en fabrication, façonnage et emballage	50
14. Distribution	50
IV. Calendrier éditorial.....	50
V. La commercialisation	51
CONCLUSION	53
SOURCES CONSULTÉES.....	54
ANNEXES.....	55
Table des matières.....	75